

# DOCUMENTS DE TRAVAIL **176**

---

## Les registres de l'identité

Les immigrants et leurs descendants  
face à l'identité nationale

Patrick Simon et Vincent Tiberj

## Document de travail n°176

### Série Trajectoires et Origines (TeO) Enquête sur la diversité des populations en France

Ce document de travail s'inscrit dans une série de textes résultant de l'exploitation de l'enquête « Trajectoires et Origines, enquête sur la diversité des populations en France » (TeO). Il s'agit de versions de travail qui seront publiées sous une forme révisée dans un ouvrage aux Editions de l'Ined.

L'enquête TeO est une coproduction de l'Ined et de l'Insee. Elle a été réalisée entre septembre 2008 et février 2009 par les enquêteurs de l'Insee. Elle décrit et analyse les conditions de vie et les trajectoires sociales des individus en fonction de leurs origines sociales et de leur lien à la migration. Elle s'interroge sur l'importance et l'impact des expériences de discrimination sur les parcours des individus.

TeO a été réalisée auprès d'environ 21 000 personnes nées entre 1948 et 1990, vivant dans un ménage ordinaire en France métropolitaine en 2008. Pour les individus fils ou filles d'immigré ou d'une personne née dans un DOM, le champ représentatif de l'enquête est limité aux personnes nées après 1958.

Le questionnaire de TeO explore l'histoire migratoire de personnes ou de leurs parents, décrit leurs parcours scolaires et professionnels, leur histoire résidentielle et leurs conditions de logement, leur vie familiale, les modalités de transmission des langues et la religion. De façon transversale, il examine l'accès des individus aux biens et services (travail, logement, services, soins...) ainsi que les discriminations pouvant y faire obstacle. Bien qu'évoquant à de nombreuses reprises la couleur de la peau comme facteur de discrimination, l'enquête n'a finalement pas enregistré cette caractéristique personnelle, suivant en cela l'avis du Conseil constitutionnel du 15 novembre 2007.

Pour plus d'information : <http://teo.site.ined.fr/>



# Les registres de l'identité

## Les immigrés et leurs descendants face à l'identité nationale

Patrick Simon<sup>1</sup> et Vincent Tiberj<sup>2</sup>

La question de l'identité est devenue un lieu commun dans les sciences sociales, au point d'être perçue comme hypertrophiée et envahissante (Bayart, 1996 ; Brubaker, 2001). Convoquée pour traiter de nombreux phénomènes sociaux, elle est d'autant plus facilement mobilisable qu'elle se laisse difficilement observée. Pour reprendre la fameuse conclusion de Claude Lévi-Strauss au séminaire consacré à l'exploration des multiples facettes de cette notion, l'identité est « une sorte de foyer virtuel auquel il nous est indispensable de nous référer pour expliquer un certain nombre de choses, mais sans qu'il ait jamais d'existence réelle » (Lévi-Strauss, 1977 : 332). Contredisant la vision de l'identité comme une unité cohérente et fixée une fois pour toute à travers la socialisation et les héritages familiaux, de nombreuses recherches travaillent les notions de pluralité d'identités ou de configurations identitaires pouvant être mobilisées différemment selon les contextes (Lahire, 1998; Dubar, 2000). Ces approches de l'identité plurielle prennent une résonance particulière pour les immigrés et leurs descendants dont on considère, du fait des situations d'acculturation provoquées par la migration et la socialisation dans une famille ayant connu la migration, qu'ils se situent plus ou moins harmonieusement entre une identité « d'origine » et celle construite dans la société d'installation (Camilleri et al, 1990).

Les théories de l'assimilation font de la modification profonde de la personnalité des migrants –et donc de leur identité– l'un des principaux moteurs du processus, mais également l'indicateur central de sa réalisation. Dans sa fameuse grille déconstruisant le processus d'assimilation, Milton Gordon identifie ainsi « l'identificationnelle assimilation » au centre des 7 dimensions qu'il retient (Gordon, 1964, p.71). Il la définit comme le développement d'un sentiment d'appartenance exclusivement orienté vers la société d'installation, c'est-à-dire l'abandon complet de l'attachement à la société d'origine (pour les migrants) ou pour une autre référence ethno-culturelle (pour les descendants des générations suivantes). La traduction de ce déplacement d'une identité forgée dans la société d'origine vers une nouvelle identité structurée par l'expérience dans la société d'installation, jusqu'à une identification complète (processus s'étalant sur plusieurs générations) est fournie par de nombreux indicateurs renseignant simultanément sur des ressources nécessaires pour participer à la société globale et, le plus souvent indirectement, sur la mutation identitaire. On retrouve l'idée de l'incorporation la plus intime des valeurs et normes, conduisant à partager la mémoire et l'histoire, les sentiments et attitudes définissant le corps national chez Renan dans son discours sur la Nation (1882). Elle est centrale dans le « modèle français d'intégration » dès ses origines, et caractérise la plupart des modèles nationaux en Europe (Noiriel, 1988, Thiesse, 1999). Dans ce contexte, l'identité des immigrés et de leurs descendants fait l'objet de nombreuses attentes, interrogations et, trop souvent, de suspicion.

Le débat sur « l'identité nationale » qui s'est tenu à la fin de 2009 a ainsi mis en scène l'hypothèque qui pèse constamment sur la loyauté des immigrés et de leurs descendants. Les

---

<sup>1</sup> INED et Sciences Po, CEE

<sup>2</sup> Sciences Po, CEE.

accusations portées sur leurs allégeances multiples et leurs conséquences sur leur moindre engagement dans la société française et leur « communautarisme » supposé reviennent à intervalles réguliers depuis les débuts de la III<sup>e</sup> République jusqu'aux années 2000 (Schor, 1985 ; Gastaut, 2000). A l'automne 2010 et au printemps 2011, la double nationalité est remise en question pour les menaces qu'elle ferait peser sur la cohésion nationale et la nécessité de faire un choix, notamment dans le cadre du droit de vote. Ce débat doit se comprendre dans le cadre de la formation historique de l'Etat-Nation français. Alors que les pays ayant adopté le multiculturalisme valorisent les identités nationales et/ou ethniques multiples comme autant de marques positives de la diversité des héritages (Canada, Etats-Unis, Australie, Grande-Bretagne) les pays assimilationnistes, au premier rang desquels la France, tendent à valoriser les choix exclusifs et à considérer le maintien d'une identité ethnique<sup>3</sup> comme la marque d'une assimilation inachevée (Bloemraad, 2007). Se revendiquer publiquement d'une identité combinant les références à une culture ou un pays étranger et à la France, identité dite « à trait d'union » (*hyphenated identity*), est perçu négativement (Simon, 2005). Cette crainte révèle une conception des identités comme un « stock fini » : le sentiment d'appartenance orienté vers un pays devrait se traduire mécaniquement par la faiblesse corrélative du sentiment d'être Français. Elle est contredite par la réalité des identités multiples que les individus articulent sur plusieurs niveaux et dans différents contextes, dispositions qui s'appliquent théoriquement à l'ensemble de la population comme aux immigrés et à leurs descendants. Dans quelle mesure ces derniers se singularisent ou pas dans leurs définitions identitaires est précisément au cœur de ce chapitre.

Ce chapitre prend appui sur une série de questions de l'enquête TeO consacrées à « l'image de soi et le regard des autres », selon l'appellation choisie pour décrire cette section du questionnaire. En raison de la complexité de la question, il existe peu d'enquêtes quantitative spécifiquement consacrées aux questions d'identité, l'enquête Histoire de vie- construction des identités (HdV dans le reste du texte) réalisée par l'INSEE en 2003 faisant exception (Crenner et al., 2006). La place dédiée à l'identité dans TeO est beaucoup plus réduite que dans le cas de HdV, aussi nous nous concentrerons sur l'analyse des configurations d'identité des immigrés et leurs descendants, avec une focalisation sur les rapports à « l'identité nationale ».

Dans un premier temps, nous établissons la « matrice des identités » constituée par la combinaison des différentes dimensions déclarées dans l'enquête TeO. Notre questionnement ici est relativement simple, voire simpliste : identifie-t-on des configurations d'identité différentes entre la population majoritaire, les originaires des DOM, les immigrés et les descendants d'originaires des DOM et d'immigrés ? Et si oui, ces variations sont-elles imputables à l'origine en tant que foyer d'identification ou à des effets de composition socio-démographiques ? Assiste-t-on à un déplacement des références identitaires au fur à mesure de l'allongement de la présence en France et, plus encore, à la succession des générations liées à l'immigration ?

Dans un deuxième temps, nous resserrons la focale sur le sentiment national proprement dit. Puisque la question du conflit de loyauté apparaît centrale dans l'interprétation de l'identité des immigrés et de leurs descendants, nous testons dans quelle mesure l'hypothèse d'un attachement exclusif à une identité nationale reflète l'expérience des enquêtés. Ces analyses seront conduites en référence à la nationalité effective, déclinée entre ses différentes formes

---

<sup>3</sup> Par identité ethnique, ou ethnicité, on fait référence à un concept qui désigne *simultanément* l'ensemble (ou une partie) des « attributs » individuels ou collectifs comprenant la nationalité ou l'origine nationale, la langue, la religion, les « traits » culturels ou physiques, d'une part, et un sentiment d'appartenance fondé sur un partage d'intérêts (un projet commun) et d'un passé, réel ou mythique, d'autre part. Voir (Simon, 2002).

d'acquisition et surtout son éventuelle multiplicité (essentiellement les cas de double nationalité). Parmi les éléments d'explication à la variation du sentiment national, on testera les hypothèses bien établies des effets de la mobilité sociale, du milieu de résidence et des expériences de rejet et discrimination. On fera appel ici à la notion « d'identité réactive » formulée par Portes et Rumbaut (2001) qui suppose que la formalisation d'une identité minoritaire n'est pas uniquement (voire même pas du tout) la conséquence d'une conservation culturelle liée à la dynamique interne au groupe ou à l'identité, mais qu'elle est provoquée par les traitements négatifs, l'expérience répétée d'exclusion et d'infériorisation et la stigmatisation de l'origine concernée.

L'analyse des relations dialectiques entre la société et les groupes minoritaires sera poursuivie dans la dernière partie consacrée à l'émergence éventuelle d'une identité minoritaire. La discussion sur le sentiment national sera reprise à partir des réponses à une question ouverte sur l'origine posée dans l'enquête. A quels registres (national, géographique, culturel, religieux, etc) les enquêtés font-ils appel pour définir leur origine ? Peut-on interpréter les résultats obtenus sous l'angle de l'émergence d'une identité hybride, mais minoritaire, qui ne traduit pas un « manque d'intégration », mais au contraire l'émergence d'une « ethnicité symbolique » comme l'a qualifiée Gans pour les secondes générations aux Etats-Unis (1979) ? Plus qu'une reproduction de l'identité d'une génération à l'autre (des immigrés à leurs enfants nés en France), c'est d'un bricolage identitaire qu'il faudrait dès lors parler, bricolage où les formes de stigmatisation et d'exclusion prévalant dans la société française prennent une part importante, ainsi que nous essaierons de le montrer tout au long de ce chapitre.

## **La matrice des identités**

Notre identité est caractérisée par une pluralité de dimensions, articulées et sans doute peu hiérarchisées. Ces dimensions plurielles s'agencent différemment selon les contextes, et les configurations suivent également des logiques sociales qui déterminent l'ouverture ou la réduction du spectre des possibles. L'enquête TeO s'est attachée à restituer la « matrice des identités », c'est-à-dire les combinaisons d'identité que nous évoquons pour nous définir. Les enquêtés ont été invités à choisir jusqu'à 4 « caractéristiques » susceptibles de les définir, sans les hiérarchiser, dans une liste de 14 modalités (voir tableau 1). Le choix du libellé de la question et des modalités de réponses est évidemment important. La question ouvrant les choix était formulée de la manière suivante : « D'après vous, parmi les caractéristiques suivantes, quelles sont celles qui vous définissent le mieux ? ». On sait que les premières propositions d'une liste ont tendance à attirer les réponses au détriment de celles du milieu ou de fin de la liste. Pour éviter ces effets d'ordre, les enquêtés ont été divisés en deux groupes recevant chacun une séquence différente des mêmes modalités. La liste A commençait ainsi par l'âge, puis le sexe, le métier ou catégorie sociale, le niveau d'étude etc, tandis que la liste B proposait d'abord la nationalité, puis les origines, la couleur de peau, la région d'origine etc. Les variations observées entre les deux listes restent contenues dans des amplitudes modérées en valeur absolue (2.5 % en moyenne). On observe malgré tout un effet important sur l'âge qui passe de 28% à 37% quand il est proposé en premier. Le sexe en revanche ne varie absolument pas d'une liste à l'autre. Nationalité, origines, couleur de peau et religion varient de 1 à 3% selon leur place dans la liste. La suite des analyses porte sur la fusion des deux listes, de telle sorte que les variations dues à l'ordre d'apparition sont en partie réduites.

La possibilité d'utiliser plusieurs réponses a été majoritairement utilisée : seuls 15% des enquêtés se sont définis avec une seule modalité, tandis que 21% en ont retenu 2, 25% se sont

fixés sur 3 et 39% sont allés jusqu'à 4. Le nombre moyen de mention est de 2.88 et cette fréquence varie peu selon le sexe, l'âge ou le groupe d'origine (entre 2.84 et 2.95), même si les descendants d'immigrés tendent à citer plus de modalités que les autres. La structure du nombre de réponses est en revanche sensible au niveau d'éducation et à la catégorie socioprofessionnelle. On observe ainsi une diminution régulière du nombre moyen de modalités d'identité des cadres (3.21) aux ouvriers (2.71) et des diplômés du supérieur (3.1) à ceux sortis de l'école sans diplôme (2.51). Cette relation témoigne du fait que l'expression d'identités multiples et leur objectivation dans un questionnaire dépendent autant des capitaux sociaux que de l'expérience effective des personnes. Les immigrés, et surtout les descendants d'immigrés, présentent ainsi un niveau de déclaration supérieur à la population majoritaire. Avançons à titre d'hypothèse que le rapport aux origines stimule l'expression d'identités multiples qui viennent s'articuler avec les registres identitaires plus traditionnels. L'expérience de la migration façonne l'identité individuelle sur plusieurs générations, et peut être encore plus pour la seconde génération que pour celle qui a véritablement vécu la migration. C'est ce que nous tenterons de vérifier dans la suite du chapitre.

Il est utile pour commencer de situer les résultats obtenus dans TeO avec l'enquête HdV. La question retenue dans TeO est proche de celle figurant dans le module de conclusion du questionnaire de HdV, moyennant quelques variations significatives. Tout d'abord, les enquêtés de HdV étaient invités à hiérarchiser par ordre d'importance les trois réponses sollicitées, suivant en cela un modèle proche de celui adopté dans la version 2003 de *l'International Social Survey Programme* (ISSP, 2003). Ensuite, la liste proposée diffère de celle retenue dans TeO<sup>4</sup> et des regroupements ont été nécessaires pour effectuer la comparaison. Le tableau 1 présente la totalisation des éléments d'identité choisis indépendamment les uns des autres et du nombre de réponses données pour les enquêtes HdV et TeO. Par construction leur somme dépasse 100% puisque les enquêtés ont fait plusieurs choix. La hiérarchie des registres entre les deux enquêtes est relativement similaire, mais les ordres de grandeur sont très différents. Alors que la famille était « plébiscitée » et faisait « quasiment l'unanimité » dans HdV en recevant 86% des mentions (Houseaux, 2003), elle est un peu moins citée (41%) que les centres d'intérêts et les passions (47%) ou la catégorie sociale et les études (47%) dans TeO<sup>5</sup>. Au titre des différences entre les deux enquêtes, la modalité « amis », souvent citée dans HdV, n'a pas d'équivalent dans TeO, où les modalités d'âge et de sexe, absentes dans HdV, recueillent en revanche de nombreuses réponses. Mais ce sont les dimensions d'origine, nationalité et couleur de peau qui forment l'originalité de TeO et qui apparaissent nettement plus saillantes que la seule modalité des « origines géographiques » dans HdV. Ces trois modalités cristallisent à elles seules 43% des choix, signalant l'émergence d'une dimension identitaire qui se distingue du pôle « famille-passion-catégorie sociale ».

---

<sup>4</sup> La liste contient 9 modalités au lieu de 14 dans TeO, certaines sont regroupées et d'autres sont détaillées dans l'une des enquêtes et pas dans l'autre. Il en va ainsi des « opinions politiques ou religieuses ou vos engagements » dans HdV qui font l'objet de deux items distincts « Opinions politiques » et « Religion » dans TeO. Par ailleurs, « Physique ou apparence » est une modalité dans HdV mais pas dans TeO ; inversement TeO détaille la nationalité, les origines, la couleur de peau là où HdV mentionne les « origines géographiques » et les « lieux auxquels vous êtes attachés ». Il est clairement difficile d'établir des comparaisons sur ces dimensions entre les deux enquêtes tant le questionnement est différents, comme le souligne le texte de présentation de l'enquête : « faute de s'intéresser directement à la dimension ethnique, il restait utile d'aborder les questions de l'identification aux lieux et des migrations en prenant en considération les origines géographiques des individus, quelles qu'elles soient » (Crenner et al., 2006)

<sup>5</sup> A noter cependant que ces deux modalités, distinctes dans le questionnaire de TeO, ont été regroupées pour les besoins de la comparaison. De fait, catégorie sociale et famille sont à égalité dans l'enquête si l'on retire les études.

**Tableau 1 : Caractéristiques ou thèmes cités comme descriptifs de l'identité dans les enquêtes HdV et TeO (en %)**

	HdV			TeO		
	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
Famille	86	83	89	41	34	48
Métier ou catégorie sociale et études	40	45	35	47	49	45
Amis	37	37	37	-	-	-
Passions	29	36	23	47	49	45
Lieux <sup>a</sup>	28	26	30	27	31	24
Origines <sup>b</sup>	9	9	9	20	21	19
Santé	7	7	8	7	7	7
Opinions politiques ou religieuses	6	6	5	14	16	13
Physique, apparence	6	4	7	-	-	-
Couleur de peau	-	-	-	6	5	6
Sexe	-	-	-	22	16	27
Nationalité	-	-	-	17	18	15
Age	-	-	-	33	32	33

Source : Enquête HdV-Construction des identités, INSEE 2003 et *Trajectoires et Origines*, INED-INSEE, 2008

Champ : HdV=population âgée de plus de 18 ans, TeO=population âgée de 18 à 50 ans.

Lecture : 86% des personnes interrogées dans l'enquête HdV ont répondu au moins une fois que la famille constituait un thème leur « correspondant le mieux » et 41% des personnes interrogées dans TeO ont effectué ce choix parmi les 4 qui leur étaient possibles comme étant celle « les définissant le mieux »

<sup>a</sup> Dans HdV, l'intitulé est : « Les lieux auxquels vous êtes attachés ». Dans TeO, il s'agit de l'agrégation de « Région d'origine » et de « quartier ou ville »

<sup>b</sup> HdV précise « Origines géographiques »

On conçoit volontiers que la saillance de certains registres d'identité par rapport à d'autre suit des logiques sexuées, sociales et familiales. Le tableau 1 indique clairement que la dimension familiale est sans surprise avant tout féminine, tandis que le métier est plus souvent cité par les hommes. Hélène Garner, Dominique Méda et Claudia Senik ont ainsi montré avec l'enquête HdV que l'importance du travail parmi les éléments constitutifs de l'identité est fortement déterminée par la position sociale et la situation familiale des personnes : les actifs cadres et professions intermédiaires, diplômés du supérieur et sans charge de famille citent cette modalité plus fréquemment que les autres (2006 :26-27). La suprématie de la famille comme mode de représentation de son identité s'explique avant tout par la position des personnes dans le cycle de vie et par leur sexe : les célibataires sans enfant la mentionnent nettement moins que les personnes en couple avec enfants, les femmes plus que les hommes (Houseaux, 2003). L'identité sexuée est également mentionnée avant tout par les femmes dans TeO. Des écarts importants s'observent pour les passions, thème masculin dans HdV, alors qu'ils restent relativement modestes dans TeO. Cette thématique et celle des amis sont privilégiées par les jeunes et tendent à décliner avec l'avancement en âge. Enfin, les « lieux d'attachements » jouent un rôle important dans la vie des personnes et prennent des significations différentes selon leurs origines (Guérin, 2006). L'enquête HdV n'ayant pas évoqué directement les origines ethniques ou culturelles, une grande partie des immigrés ont donc trouvé dans la thématique des lieux d'attachement un vecteur d'expression particulier<sup>6</sup>.

<sup>6</sup> La spécificité des immigrés et des « personnes issues de l'immigration maghrébine » est du reste relevée par Garner et al. (2006, encadré 2, p.37-38). Elles soulignent que « pour les immigrés du Maghreb l'identité se caractérise par une très forte composante de famille d'origine et de lieux et une faible place accordée aux autres

## La saillance de l'origine

Ce profil général connaît-il d'importantes variations selon l'origine, comme on peut intuitivement le supposer ? Le tableau 2 présente les statistiques descriptives des choix d'identité suivant le même principe de réponses multiples : les pourcentages représentent le nombre de fois où une caractéristique a été citée. Le pôle « Famille-Passions-Catégorie sociale » qui se dégageait pour la population majoritaire laisse place au binôme « Origines-familles » pour les immigrés. Chez les immigrés, la place de l'origine se fait au détriment du thème des passions et des identifications d'âge et de catégorie sociale qui diminuent nettement par rapport à leur poids dans la population majoritaire. La nationalité occupe un espace similaire à celui de la catégorie sociale, tandis que la religion rejoint l'âge comme descripteur de second rang. Les descendants d'immigré(s) gardent ce rapport particulier aux origines, tout en privilégiant l'âge et les passions sur la famille et la nationalité. Des effets de structure par âge sont prévisibles ici. La distinction selon la mixité des parents fait ressortir la forte proximité des descendants d'un seul parent immigré avec la population majoritaire. Les citations de l'origine baissent fortement dans leur cas par rapport aux descendants de deux parents immigrés.

Un principe de substitution se dégage donc entre la catégorie sociale et les passions, modalités structurantes pour la population majoritaire, et les origines, la nationalité et de façon plus subsidiaire la religion pour les immigrés et les descendants de deux parents immigrés. La déformation de la morphologie de la matrice des identités témoigne ainsi de l'existence d'un pôle de l'ethnicité pour les immigrés et leurs descendants qui tend à écraser, mais non à faire disparaître, l'identité de classe. La persistance de l'importance de l'origine pour la deuxième génération fournit d'ors et déjà une indication que la convergence avec la population majoritaire, en partie observée pour les descendants de parents mixtes, n'est pas probante pour ceux dont les deux parents sont immigrés. Enfin, la couleur de peau et la religion forment des références très actives pour des origines ciblées.

La matrice des identités par origines détaillées confirme la relative similitude de profil entre les immigrés et les descendants d'immigrés, tout comme entre les originaires d'un DOM et leurs descendants nés en France métropolitaine. L'origine s'impose comme la principale caractéristique citée pour la quasi-totalité des groupes, et ce à des niveaux comparables et parfois un peu supérieurs pour les descendants par rapport aux immigrés. La saillance de l'origine tendrait donc à se maintenir, voire à augmenter d'une génération à l'autre. Elle est distinguée de la nationalité proprement dite qui est moins souvent citée, sauf par les immigrés d'Europe du Sud. Nationalité et origine relèvent donc de deux champs qui ne prennent pas exactement les mêmes significations. Plus du tiers des immigrés et descendants d'immigrés d'Afrique sub-saharienne ou d'originaires d'un DOM se définissent par la couleur de peau, la modalité n'étant quasiment pas retenue par les autres groupes. Si la notion de couleur de peau ne fait pas sens pour les originaires d'Asie du Sud-Est, du Maghreb ou de Turquie du point de vue de l'identité, cela ne préjuge pas de sa signification éventuelle en termes de

---

éléments (métier, amis, loisirs, etc.). Alors même que les deux tiers des immigrés sont ouvriers ou employés, ils ne revendiquent pas, à l'instar de ces catégories, le travail comme élément constitutif de « ce qu'ils sont ». »

**Tableau 2 : Dimensions d'identité choisies pour se définir selon l'origine (en %)**

		Age	Sexe	CS	Etude	Quartier	Santé	Nation.	Origine	Couleur	Région	Religion	Passions	Politique	Famille
DOM	Migrants	17	18	27	6	6	5	18	54	35	18	14	29	6	32
	Descendants	30	27	28	5	11	5	13	54	32	11	9	47	4	26
Algérie	Migrants	18	12	28	10	12	9	24	48	7	10	26	20	7	40
	Descendants	30	17	30	8	15	5	16	42	7	8	21	36	8	35
Maroc et Tun.	Migrants	19	19	24	11	9	7	23	49	8	10	31	18	6	37
	Descendants	31	20	27	14	14	5	17	48	9	8	30	36	7	30
Afrique sub.	Migrants	15	19	20	11	7	5	23	46	43	10	22	16	7	34
	Descendants	33	22	17	8	15	3	16	48	44	7	20	37	7	17
Asie du SE	Migrants	14	9	29	8	11	9	25	56	12	11	13	22	3	40
	Descendants	38	25	31	13	12	4	13	60	11	6	6	53	4	24
Turquie	Migrants	16	16	25	9	10	7	27	47	3	11	27	15	7	46
	Descendants	31	18	22	13	15	8	23	57	3	8	28	30	9	30
Portugal	Migrants	24	14	32	3	12	7	38	41	3	9	12	23	4	47
	Descendants	32	20	36	7	13	5	19	45	3	8	8	47	5	41
Esp. et Italie	Migrants	31	17	33	7	12	7	36	40	1	11	7	43	4	38
	Descendants	32	19	40	6	12	7	15	33	2	11	5	42	7	43
UE27	Migrants	23	23	40	10	8	5	27	37	2	6	8	54	8	36
	Descendants	36	24	43	8	12	6	18	23	1	10	8	50	10	39
Immigrés venus adultes		16	16	26	10	8	7	31	44	12	10	21	22	6	39
Immigrés venus enfants		25	18	29	9	11	6	22	50	11	8	19	31	6	38
Descendants immigrés		29	18	29	10	13	5	19	51	9	8	21	35	6	34
Descendants couple mixte		35	21	39	8	14	6	14	31	4	10	7	49	8	37
Population majoritaire		35	23	42	7	14	7	15	13	4	15	4	51	7	43
France métropolitaine		33	22	40	7	13	7	17	20	6	14	7	47	7	41

Source : *Trajectoires et Origines*, INED-INSEE, 2008

Champ : personnes de 18 à 50 ans

Lecture : 17% des migrants originaires des Dom ont cité l'âge comme caractéristique les définissant et 35% ont choisi la couleur de peau.

discrimination ou de racisme. De fait, on vérifie que plus du quart des immigrés et le tiers des descendants d'immigrés du Maghreb, et de 40% (immigrés) la moitié (descendants) des originaires d'Asie du Sud-Est considèrent qu'ils ont été ou pourraient être victime de racisme du fait de leur couleur de peau.

La catégorie sociale ne constitue une référence de premier plan que pour les originaires d'Europe. Famille et Passions sont des registres très sensibles à l'âge et à la situation de famille, et les immigrés et originaires des DOM plébiscitent le premier, tandis que les descendants d'immigrés citent plus volontiers le second. De même, se définir par son âge est beaucoup plus fréquent chez les moins de 25 ans et tend à décliner aux âges plus élevés au profit de la famille. Enfin, la religion est citée de façon spécifique par certains groupes : elle peut ainsi concerner un peu plus du quart des personnes d'origine maghrébine ou Turque et 20% des Africains subsahariens, alors qu'elle tombe en dessous de 10% pour les descendants d'immigrés des autres groupes. De fait, la religion comme dimension de l'identité n'est citée que par 7% des Catholiques et 5% des Bouddhistes, mais par 33% des Musulmans et 45% des Juifs.

L'espace des identités est donc façonné fortement par l'histoire migratoire et par l'expérience en France, mais il se modifie différemment selon les groupes d'origine. Qu'est-ce qui détermine les variations observées, entre les effets de composition socio-démographiques (éducation, position sociale, situation familiale, âge), les effets d'environnement (quartier), les expériences d'altérisation et de discrimination qui peuvent renforcer les identités ethno-culturelles et les configurations spécifiques aux différentes origines concernées qui influencent l'univers de référence des immigrés et de leurs descendants. La partie suivante sera consacrée à l'identification des effets propres de ces différentes sphères sur le choix d'une identité.

### **Déterminants de l'identité**

On imagine facilement que les profils de réponse de chaque origine sont influencés par les caractéristiques socio-démographiques (sexe, âge, nationalité), la position sociale et le niveau d'éducation. Mais quel rôle spécifique joue l'origine dans les configurations identitaires ? On s'intéressera ici aux variables susceptibles d'expliquer le choix de trois des identités saillantes dans la matrice obtenue précédemment : la catégorie sociale, la situation de famille, l'origine et la nationalité. Pour chacun de ces registres, nous estimons l'influence des caractéristiques socio-démographiques (sexe, âge, situation familiale, diplôme, activité et catégorie professionnelle), du contexte (résidence en ZUS, taux de chômage et concentration d'immigrés dans l'iris), de l'origine en deux niveaux de détail (lien à la migration et origine détaillée) et enfin du rôle spécifique des expériences de rejet, de renvoi aux origines et de discrimination à travers 4 variables (voir encadré). On vérifiera également si la durée de séjour et l'âge à l'arrivée influencent la place de l'origine dans l'identité des immigrés. Le tableau 3 fournit le détail des régressions logistiques (logit) effectuées pour les quatre registres.

#### *La catégorie sociale*

Les variables liées à la position sociale organisent logiquement l'expression de l'identité par le métier ou la catégorie sociale. Etre éloigné de l'emploi ou avoir une profession d'exécution ne pousse pas à s'identifier par le métier. A l'inverse les cadres et les professions indépendantes valorisent fortement l'identité professionnelle. Dans les statistiques descriptives, les femmes citent moins souvent le métier que les hommes. Cette sous-déclaration s'annule cependant lorsque l'activité, la position sociale et surtout la situation familiale sont contrôlées. En

d'autres termes, les femmes en emploi, à niveau professionnel et situation comparable aux hommes choisissent comme eux la catégorie sociale pour se définir. On identifie peu « d'effet quartier » : résider en ZUS ou dans un quartier défavorisé (fort taux de chômage) a peu d'impact sur l'identité sociale. Seul le niveau de concentration d'immigrés tend à réduire cette identité. Les variables liées à l'origine ont des effets contrastés : alors que la nationalité est sans influence, le lien à la migration s'avère, toutes choses égales par ailleurs, relativement significatif. Les immigrés ont ainsi nettement moins de chances de se définir par leur catégorie sociale que la population majoritaire. Les descendants de deux parents immigrés ont également une moindre propension à se définir par la catégorie sociale, tandis que les descendants de parents mixtes ne se distinguent pas sous ce rapport de la population majoritaire. Le détail par origine montre que cette sous-déclaration concerne essentiellement les originaires des DOM et d'Afrique subsaharienne, ce qui peut s'expliquer par l'effet de substitution avec la couleur de peau, identifié avec les statistiques descriptives. L'expérience auto-déclarée de la discrimination n'affecte pas l'identification par la catégorie sociale, alors que le fait de ne pas se sentir considéré comme un Français la dégrade.

### Encadré : Indicateurs de rejet et d'altérisation

Indicateur	Question	modalités	Résultats
Déni de francité	« On me voit comme un Français »	Plutôt pas ou pas du tout d'accord	Pop. Totale : 11% Immigrés : 54% Descendants : 54% Pop. Majoritaire : 3% NR et NSP : 2%
Renvoi aux origines	« à quelle fréquence vous demande-t-on vos origines »	Souvent	Pop. Totale : 10% Immigrés : 29% Descendants : 21% Pop. Majoritaire : 5% NR et NSP : 0%
Dissonance	Je me sens Français et on ne me voit pas comme tel	Tout à fait et plutôt d'accord sur le sentiment national français et déni de francité	Pop. Totale : 7% Immigrés : 24% Descendants : 19% Pop. Majoritaire : 3% NR et NSP : 0%
Discrimination	Expérience auto-déclarée d'une discrimination dans les 5 dernières années	Oui	Pop. Totale : 12% Immigrés : 26% Descendants : 24% Pop. Majoritaire : 10% NR et NSP : 0%
Racisme	a été la cible d'insultes, de propos, ou d'attitudes racistes	Oui	Pop. Totale : 20% Immigrés : 30% Descendants : 37% Pop. Majoritaire : 18% NR et NSP : 0%

L'identification de soi par la famille est principalement structurée, qui en doutait ?, par sa situation familiale. Les personnes en couple ont ainsi 1,7 fois de plus de chances de choisir cette identification que ceux qui vivent seuls, et les personnes ayant des enfants ont 7,5 fois plus de chances. L'intérêt pour la famille est aussi genré : les femmes la citent 1,5 fois plus que les hommes. Au-delà de la contribution de ces variables, bien peu participent activement. Les ouvriers et les personnes sans profession sont plus « familialistes », tandis que les immigrés venus adultes évoquent nettement moins la famille au titre de leur identité. Il y a là encore un effet de concurrence avec d'autres descripteurs plus actifs, notamment l'origine, et le fait que se voir dénier sa francité ou se faire renvoyer à ses origines fait baisser significativement la citation de la famille le confirme.

### *L'origine*

C'est cette fois les variables d'origine qui déterminent la place de ce thème dans les formes identitaires des enquêtés. Il n'est pas surprenant de trouver un effet très fort du lien à la migration et de la nationalité. Il est en revanche moins attendu que ce sont les Français par acquisition et les binationaux, plus que les étrangers, qui mentionnent l'origine. Les étrangers quant à eux parlent de nationalité. L'origine est donc bien un concept qui est dissocié de celui de nationalité, comme le confirme les odds ratios croissants observés des immigrés venus adultes aux descendants de parents immigrés. Si les descendants de couple mixte évoquent plus souvent l'origine que la population majoritaire, ils le font moins que les autres groupes liés à l'immigration.

La surprise vient de l'absence d'effet de la catégorie socioprofessionnelle et du diplôme. On aurait pu penser que la position dans l'espace social viendrait moduler la saillance de l'origine dans l'identité, il n'en est apparemment rien. Les variables de contexte sont également peu actives : le taux de chômage ou la concentration d'immigrés dans le quartier n'influent pas sur la saillance de l'origine dans l'identité. Ce sont en définitive les variables du pôle de la réception qui se montrent déterminantes : le renvoi fréquent aux origines et le déni de francité construisent, conjointement avec les éléments d'histoire personnelle, la place des origines dans l'identité.

On le vérifie avec les régressions séparées sur les seuls immigrés et descendants d'immigrés. Pour les premiers, la durée du séjour et l'âge à l'arrivée n'ont pas d'effet alors que la religion et l'expérience du rejet et du renvoi sont significatives et tendent à renforcer le rôle de l'origine. Pour les seconds, la mixité du couple parental change de manière importante la relation aux origines, mais là encore, les expériences de rejet et de renvoi apparaissent déterminantes.

**Tableau 3 : Probabilités de choisir différents thèmes pour identité (Odds Ratio)**

		Catégorie Sociale	Famille	Origine	Nationalité
Sexe	Femme	ns	1,427 ***	1,126 **	0,814 ***
Age	17-25 ans	0,762 ***	ns	ns	ns
	26-35 ans	ref	ref	ref	ref
	36-50 ans	ns	0,905 *	ns	ns
Situation familiale	Célibataire	ref	ref	ref	ref
	En couple sans enfant	1,125 *	1,700 ***	ns	ns
	Avec enfant(s)	1,195 **	7,503 ***	0,858 **	ns
Diplôme	Sans diplôme	0,769 ***	0,870 *	ns	ns
	BEPC	0,786 ***	ns	ns	ns
	CAP-BEP	ref	ref	ref	ref
	Bac	0,853 ***	ns	ns	0,800 ***
	Supérieur	ns	0,850 **	ns	0,727 ***
Nationalité	Français de naissance	ref	ref	ref	ref
	Français par acquisition	ns	ns	1,501 ***	ns
	Binational	ns	ns	1,653 ***	1,294 ***
	Etranger	ns	ns	ns	1,666 ***
Origines	Population majoritaire	ref	ref	ref	ref
	Immigrés arrivés adultes	0,723 ***	0,693 ***	2,879 ***	1,525 ***
	Immigrés arrivés enfants	0,745 ***	ns	3,666 ***	ns
	Descendants immigrés	0,841 *	ns	3,742 ***	1,192 *
	Descendants mixtes	ns	ns	2,35 ***	ns
CSP	Indépendant	2,012 ***	0,814 *	0,816 *	ns
	Cadre	2,664 ***	ns	ns	0,777 **
	Prof intermédiaire	1,641 ***	ns	ns	0,848 *
	Employé	ref	ref	ref	ref
	Ouvrier	ns	1,129 *	ns	ns
	Sans profession	0,508 ***	1,261 *	ns	ns
Statut d'activité	En emploi	ref	ref	ref	ref
	Chômage	0,514 ***	ns	0,826 ***	ns
	En étude	0,649 *	ns	ns	ns
	Inactif	0,440 ***	ns	ns	ns
Quartiers	ZUS	ns	ns	ns	ns
	Concentration immigrés faible	ref	ref	ref	ref
	Concentration immigrés moyenne	ns	ns	1,158 *	ns
	Concentration immigrés forte	0,769 ***	0,853 **	ns	ns
Exclusion Francité	0,820 ***	0,825 ***	1,262 ***	ns	
Renvoi origines	ns	0,886 **	1,370 ***	ns	
Expérience discrimination	ns	ns	1,126 **	ns	
Expérience racisme					
Pseudo R2		0.1411	0.1697	0.1144	0.0339

\* p<.05, \*\* p<.01, \*\*\* p<.0001

Source : *Trajectoires et Origines*, INED-INSEE, 2008

Champ : personnes de 18 à 50 ans

**Tableau 4 : Probabilités de se définir par les origines, Immigrés et descendants d'immigrés (Odds Ratios)**

		Origines	
		Immigrés	Descendants
Sexe	Homme	ref	ref
	Femme	1.199 **	1.102 *
Age		ns	0.991 **
Situation familiale	Célibataire	ref	ref
	En couple sans enfant	0.714 ***	ns
	Avec enfant(s)	ns	0.810 ***
Nationalité	Français de naissance		ref
	Français par acquisition	1.334 ***	1.265 **
	Binational	1.616 ***	1.424 ***
	Etranger	ref	ns
CSP	Indépendant	0.777 *	ns
	Cadre	ns	ns
	Prof intermédiaire	ns	ns
	Employé	ref	ref
	Ouvrier	ns	ns
	Sans profession	ns	ns
Statut d'activité	En emploi	ref	ref
	Chômage	ns	0.809 **
	En étude	ns	ns
	Inactif	ns	ns
Diplôme	Sans diplôme	ns	ns
	BEPC	1.229 *	ns
	CAP-BEP	ref	ref
	Bac	ns	ns
	Supérieur	ns	ns
Quartiers	ZUS	ns	ns
	Concentration immigrés	ns	ns
Origines	Algérie	ns	0.699 ***
	Maroc et Tunisie	ns	0.739 **
	Afrique Sahélienne	ns	ns
	Afrique Centrale et Guinéenne	ns	0.761 (*)
	Asie du Sud Est	1.566 **	1.717 ***
	Turquie	ns	ns
	Portugal	ns	ref
	Espagne-Italie	ref	ns
	Autre UE27	0.715 *	0.601 ***
	Exclusion francité	1.263 ***	1.227 ***
	Renvoi origines	1.243 ***	1.440 ***
	Expérience discrimination	1.150 *	1.127 **
	Expérience racisme		
	Durée de séjour	ns	
	Age à l'arrivée	ns	
Mixte		0.663 ***	
Pseudo R2	0.0454	0.0933	

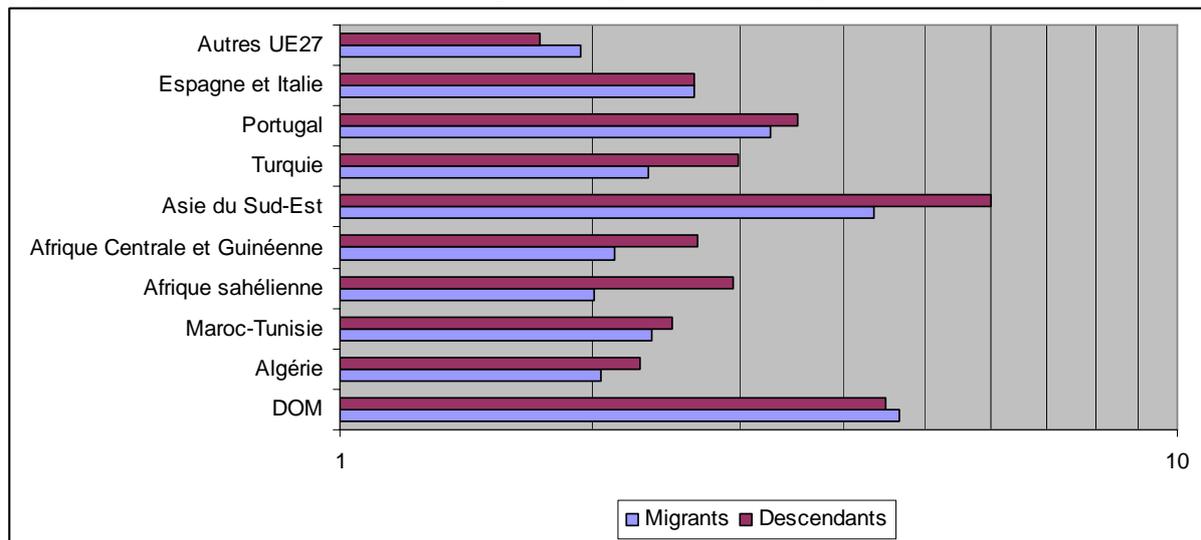
\* p< .05, \*\* p<.01, \*\*\* p<.0001

Source : *Trajectoires et Origines*, INED-INSEE, 2008

Champ : Immigrés et descendants d'immigrés, âgés de 18 à 50 ans

L'analyse des odds ratios calculés pour les seules origines détaillées (figure 1) montre que les descendants ont bien une plus grande probabilité que les immigrants de se définir par l'origine. Mais l'intérêt principal du graphique réside dans la comparaison des odds par origine : les originaires des DOM et d'Asie du Sud-Est se détachent très nettement, tandis que les originaires du Portugal font preuve d'un attachement à l'origine plus important que ce qui aurait été attendu. Ce sont en définitive les immigrants et descendants d'immigrants du Maghreb qui témoignent, en relatif, de moins d'intérêt pour l'origine comme marqueur d'identité.

**Figure 1 : Probabilités de se définir par l'origine selon l'origine détaillée (odds ratio)**



Source : Enquête *Trajectoires et Origines*, INED-INSEE, 2008

Champ : population âgée de 18 à 50 ans

Référence : population majoritaire

Variables contrôlées : sexe, âge, nationalité, diplôme, cs, activité, situation familiale, caractéristiques de quartier, religion, expérience des discriminations et d'exclusion.

### *La nationalité*

On aurait pu penser que la nationalité serait le plus souvent associée à l'origine mais il n'en est rien. Les corrélations sont nulles ou insignifiantes entre ces deux dimensions qui fonctionnent en parallèle. De fait, alors que les femmes tendent à citer plus souvent l'origine, la nationalité est une référence plutôt masculine. Ceux qui s'expriment dans les termes du national sont peu diplômés et relèvent des catégories sociales ouvrières et employées. Ce sont bien évidemment d'abord les étrangers et les binationaux qui saisissent cette dimension, c'est-à-dire que la nationalité est saillante pour les étrangers. C'est en cela qu'elle se distingue fortement de l'origine et qu'elle prend très clairement une signification plus étroite. Du reste, aucune autre dimension de contexte ou d'expérience ne vient modifier le profil de la variable : la nationalité importe essentiellement à certains groupes choisis. La liste des origines qui l'évoquent plus que les autres est ainsi instructive : les immigrants portugais, espagnols, italiens et de l'UE27 la citent, toutes choses égales par ailleurs, plus que la population majoritaire, mais surtout que les immigrants du Maghreb, d'Afrique subsaharienne ou de Turquie. La nationalité semble ainsi une référence plus prégnante chez les Européens, sans doute parce qu'elle est appuyée sur une idée nationale stabilisée dans les pays d'origine (mais on pourrait en dire autant de la Turquie, et ce n'est pas la nationalité, mais l'origine que les immigrants turques choisissent pour se définir) et que la nationalité a perdu de sa dimension administrative dans l'espace européen au profit d'une fonction d'identité plus affective (Duchesne et Frogner, 2008).

## Nationalité et sentiment d'appartenance

Nationalité et origine renvoient donc à des dimensions distinctes pour les immigrés et leurs descendants, et le rapport aux origines occupe une place singulière et importante dans leur matrice des identités des immigrés. Dans quelle mesure ce rapport aux origines influence-t-il le sentiment d'appartenance nationale, que celui-ci soit exprimé pour la France ou pour le pays d'origine ? Les immigrés et leurs descendants diffèrent-ils de la population majoritaire dans leurs rapports à la France ? Si c'est le cas, est-ce une question d'origine, certaines vagues migratoires se différenciant sur cette question ou non ? Est-ce une question de parcours migratoire (ancienneté de la présence en France, nationalité) ? Ou bien est-ce dû à la manière dont ils sont catégorisés par la société française ? Ce rapport identitaire à la société française est-il tributaire d'un rapport au pays d'origine des individus ou bien en est-il déconnecté ?

Cette question du sentiment national est abordée dans TeO par des questions séparées portant sur l'identification au(x) pays d'origine de la personne interrogée (ou à son territoire d'outre-mer s'il est ultramarin ou descendant d'ultramarin). Elles étaient formulées de la même façon quel que soit l'espace de référence : « je me sens Français, ou Algérien ou Guadeloupéen, etc ». Pour les descendants d'immigrés la question était dupliquée pour chaque parent et renvoyait au pays d'origine de la mère et du père immigré. Les cas de parents immigrés originaires de pays différents sont relativement rares<sup>7</sup> et nous avons alors retenu dans l'analyse le pays préféré. Par ce questionnement séparé, TeO évite les erreurs de nombreuses enquêtes qui tendent à opposer les identités les unes aux autres ou tout au moins à les mettre en concurrence<sup>8</sup>. On teste ici la proximité à la nation française seule et ensuite en articulation avec le pays d'origine (d'ego ou de ses parents) en décrivant toutes les combinaisons. En effet, l'absence d'attachement à la France ne signifie pas nécessairement une préférence pour un autre pays : il peut tout aussi bien représenter un manque d'intérêt pour le sentiment national en tant que tel. De même, rien ne dit que les espaces nationaux de référence sont en concurrence, ils peuvent au contraire se cumuler sans se hiérarchiser.

La première indication importante est que l'essentiel des variations du sentiment national envers la France distingue les immigrés du reste des répondants (tableau 5). Ainsi 93% des descendants se sentent Français, soit une proportion très proche des originaires des DOM et de leurs descendants (93% et 96%) ou de la population majoritaire (98%). Les immigrés en revanche ne sont que 66% à répondre ainsi. Le fait d'être venu jeune en France joue sur le sentiment national, comme celui d'avoir un parent français. On observe ainsi une progression linéaire du sentiment national français selon le lien à la migration, vérifiant de la sorte l'incorporation de l'ethos national au fil des générations.

---

<sup>7</sup> 7% des descendants de deux parents immigrés ont des parents d'origines différentes, et les combinaisons se tiennent dans 90% des cas à l'intérieur d'un espace géographico-culturel très proche : italiens-espagnols-portugais, algériens-marocains-tunisiens, vietnamiens-laotiens-cambodgiens, maliens-sénégalais-mauritaniens-ivoiriens, etc.

<sup>8</sup> Une autre question classique est la question Moreno qui prend la forme suivante dans les eurobaromètres : « dans un futur proche, est-ce que vous vous imaginez comme (nationalité) seulement, comme (nationalité) et Européen, comme Européen et (nationalité), ou comme Européen seulement ? voir à ce sujet le numéro spécial que la Revue internationale de politique comparée 2007/4 (Vol. 14).

**Tableau 5 : Indicateurs de sentiment national selon l'origine (en %)**

	Je me sens chez moi en France			Je me sens Français			Je me sens [pays ou Dom]		
	Tout à fait d'accord	Plutôt d'accord	<b>total d'accord</b>	Tout à fait d'accord	Plutôt d'accord	<b>total d'accord</b>	Tout à fait d'accord	Plutôt d'accord	<b>total d'accord</b>
DOM	56	28	<b>84</b>	75	18	<b>93</b>	78	14	<b>92</b>
Descendants DOM	69	24	<b>93</b>	81	16	<b>96</b>	47	26	<b>72</b>
Immigrés									
Algérie	64	27	<b>91</b>	42	27	<b>69</b>	54	31	<b>84</b>
Maroc et Tunisie	65	27	<b>91</b>	41	29	<b>70</b>	61	25	<b>86</b>
Afrique subsaharienne	42	34	<b>76</b>	33	29	<b>62</b>	68	20	<b>88</b>
Asie du Sud Est	62	32	<b>94</b>	40	32	<b>72</b>	42	33	<b>74</b>
Turquie	54	31	<b>85</b>	21	29	<b>50</b>	55	26	<b>80</b>
Portugal	73	20	<b>93</b>	43	19	<b>62</b>	57	25	<b>82</b>
Espagne et Italie	76	17	<b>93</b>	36	19	<b>55</b>	48	26	<b>74</b>
UE27	59	32	<b>90</b>	22	21	<b>43</b>	46	25	<b>71</b>
Autres	56	33	<b>89</b>	31	29	<b>60</b>	56	23	<b>79</b>
<i>Ensemble immigrés</i>	<i>60</i>	<i>29</i>	<i>89</i>	<i>38</i>	<i>28</i>	<i>66</i>	<i>55</i>	<i>26</i>	<i>81</i>
Descendants d'immigré(s)									
Algérie	71	22	<b>93</b>	68	22	<b>90</b>	34	32	<b>66</b>
Maroc et Tunisie	67	25	<b>92</b>	64	25	<b>89</b>	38	26	<b>64</b>
Afrique subsaharienne	48	36	<b>85</b>	58	30	<b>88</b>	40	34	<b>74</b>
Asie du Sud Est	71	26	<b>97</b>	66	30	<b>96</b>	29	31	<b>59</b>
Turquie	63	30	<b>93</b>	42	34	<b>76</b>	47	34	<b>81</b>
Portugal	81	17	<b>97</b>	75	18	<b>93</b>	37	33	<b>70</b>
Espagne et Italie	87	10	<b>97</b>	85	10	<b>95</b>	22	29	<b>51</b>
UE27	85	13	<b>97</b>	86	11	<b>97</b>	10	18	<b>28</b>
Autres				73	21	<b>94</b>			
<i>Descendants d'immigrés</i>	<i>74</i>	<i>20</i>	<i>94</i>	<i>71</i>	<i>21</i>	<i>93</i>	<i>30</i>	<i>29</i>	<i>60</i>
Immigrés venus adultes	51	32	<b>83</b>	25	27	<b>52</b>	62	22	<b>84</b>
Immigrés venus enfants	66	24	<b>90</b>	50	26	<b>76</b>	46	29	<b>75</b>
Descendants de parents immigrés	69	23	<b>92</b>	63	26	<b>89</b>	41	33	<b>74</b>
Descendants de couple mixte	83	13	<b>96</b>	85	12	<b>97</b>	14	25	<b>39</b>
Population majoritaire	79	17	<b>96</b>	88	10	<b>98</b>	-	-	-
France métropolitaine	75	18	<b>93</b>	81	13	<b>94</b>	-	-	-

Source : Enquête *Trajectoires et Origines*, INED-INSEE, 2008

Champ : personnes âgées de 18 à 50 ans

Lecture : 64% des immigrés d'Algérie sont tout à fait d'accord pour se sentir chez eux en France, 42% pour se sentir Français et 54% pour se sentir Algériens .

Cette incorporation est cependant modulée selon les origines détaillées. Une distance relative s'observe parmi les immigrés d'origine turque (50%) et les immigrés de l'UE27 (43%). La répartition de l'attachement selon un gradient d'intensité, mesuré ici par la distinction entre « tout à fait d'accord » et « plutôt d'accord », met en lumière d'autres variations. Ainsi le niveau de tout à fait d'accord de la population majoritaire (88%) n'est atteint ou approché que par les descendants originaires d'Espagne ou d'Italie ou du reste de l'UE27 (86%) ou les descendants d'ultramarins (81%). En revanche parmi les descendants d'immigration extra-européenne, cette proportion est généralement inférieure à 70% et atteint un minimum de 42% parmi les descendants de l'immigration turque. Il faut également noter que les originaires des DOM ne sont que 75% à se dire tout à fait d'accord. Ces proportions s'avèrent encore plus faibles parmi les immigrés puisqu'elles s'échelonnent entre 52% pour les immigrés d'origine italienne ou espagnole et 24% pour les immigrés d'origine turque ou du reste de l'UE27.

Une grande partie de l'explication de ces variations réside dans la nationalité effective des immigrés (tableau 6) : les immigrés naturalisés se sentent Français pour plus des ¾ d'entre eux. Il reste néanmoins des écarts qui signalent que la nationalité ne fait pas tout. La diffusion du sentiment national français parmi les immigrés étrangers est à ce titre tout à fait remarquable. Plus de la moitié des immigrés étrangers se sentent français, ce sentiment concernant même les 2/3 des immigrés du Maghreb. S'il est donc un résultat à commenter ici, ce n'est pas le manque d'adhésion à l'identité nationale des immigrés et de leurs descendants, mais bien la force de la diffusion de cette identité.

**Tableau 6 : Relations entre nationalité et sentiment national, immigrés et descendants d'immigrés, selon l'origine (en %)**

	Immigrés				Descendants immigrés		
	% de naturalisés	% de binationaux	Sentiment national Français		% binationaux	Sentiment national pays parents	
			Immigrés Français	Immigrés étrangers		Descendants binationaux	Descendants uniquement Français
Algérie	46	32	84	66	34	81	56
Maroc et Tunisie	47	30	81	67	37	86	52
Afrique subsaharienne	37	13	80	56	10	81	63
Asie du Sud Est	82	4	79	46	2		56
Turquie	31	17	75	45	48	88	73
Portugal	28	12	92	55	26	89	61
Espagne et Italie	51	8	89	42	11	77	44
UE27	26	13	78	39	11	60	23
Autres	45	21	82	55	22	76	46
<i>Ensemble</i>	41	19	82	56	23	82	49

Source : Enquête *Trajectoires et Origines*, INED-INSEE, 2008

Champ : personnes âgées de 18 à 50 ans

Lecture : 41% des immigrés ont la nationalité française, et 19% combinent cette nationalité avec une nationalité étrangère. 82% des immigrés devenus Français déclarent se sentir Français pour 56% des immigrés étrangers.

23% des descendants d'immigrés ont une double nationalité, 82% des binationaux déclarent une appartenance au pays d'origine de leur(s) parent(s), pour 49% des descendants qui sont uniquement Français.

Se sentir Français est-il de la même nature que de se « sentir chez soi en France » ? On peut ne pas partager un sentiment national tout en ayant une forte proximité avec le pays où l'on vit<sup>9</sup>.

<sup>9</sup> Comme le fait remarquer Evelyne Ribert (2009), tester la proximité à la nation française peut être polysémique et pour le moins flou particulièrement dans les enquêtes quantitatives.

Plus qu'une identification à la nation, il s'agit alors d'une forme d'enracinement fondée sur l'adoption des codes et d'une familiarité avec la société où l'on évolue. C'est ce que l'on vérifie dans le tableau 5 où les immigrés se sentent chez eux en France alors même qu'ils n'ont pas de sentiment national. Bien qu'il y ait une assez forte corrélation entre les deux variables (coefficient de Pearson autour de 0.5 variant selon les groupes), on identifie que pour les immigrés, avoir construit sa vie en France et s'y sentir attaché n'engagent pas nécessairement une appartenance nationale. Cette distinction se traduit par le fait que 61% des enquêtés qui ne se sentent pas « Français » disent se sentir chez eux en France. Qu'on prenne le total des réponses « d'accord » ou les proportions de « tout à fait d'accord », le résultat est le même, la proportion des immigrés se sentant chez eux ici est supérieure à celle de ceux qui se sentent français avec des écarts particulièrement forts notamment pour les immigrés d'origine turque (+30 points), pour les immigrés de l'UE27 (+35 points) ou pour les immigrés d'origine marocaine, tunisienne, d'Asie du Sud-Est d'Espagne ou d'Italie (entre +22 et +24 points). Autrement dit la proximité au pays d'installation prend des formes variées et pas simplement qu'en termes d'identité nationale. Le fait de se sentir chez soi est composé des dimensions d'investissement des individus dans ce lieu symboliques, affectives et matérielles qui démontrent clairement un attachement fort à l'ici. A l'inverse, on observe très rarement des personnes se définissant comme Français et éprouvant une extériorité par rapport à la société où ils vivent. Les originaires des DOM font exception : 10% d'entre eux disent simultanément Français tout en ne se sentant pas chez eux en France métropolitaine.

Reste maintenant à expliquer les variations d'intensité de la « francité » chez les immigrés et les descendants. La piste la plus évidente, pour les immigrés, est de rattacher ces variations à un facteur de durée de présence en France couplée à la possession de la nationalité française. Autrement dit, il existe des raisons objectives inhérentes au parcours migratoire conditionnant la « francité ». Ces raisons ne jouent pas de la même façon pour les descendants et il faut cette fois mobiliser d'autres dimensions qui relèvent d'une part des dispositions spécifiques aux individus (égotropiques) et des configurations d'expérience qu'ils ont traversées. La formation de la « francité », ou son refus, traduit en creux la réception et l'acceptation dont les immigrés et leurs descendants font l'objet : la société a sa part de responsabilité. Auquel cas, un sentiment national moins fort n'est pas forcément synonyme de repli communautaire de la part des immigrés ou des descendants, il peut surtout être le signe d'une société qui peine à les considérer comme Français. Pour tester ces différentes hypothèses nous avons donc construit trois modèles emboîtés qui les incorporent successivement (tableau 7). A noter que nous ne reproduisons que la part des résultats pertinents compte tenu de nos hypothèses, mais que plusieurs variables de contrôle (sexe, âge, diplôme, profession, part d'immigrés dans le quartier où réside ego) étaient ajoutées. Pour la question des discriminations nous avons testé plusieurs variables avec des résultats similaires (contrôle par la police, déclaration de discriminations lors des cinq dernières années, etc...).

A priori prise seule l'origine détaillée semble bien entretenir une relation significative avec le fait de se déclarer « plutôt d'accord » ou « pas d'accord » à cette question de francité. On pourrait donc s'arrêter là et conclure à un problème d'identité nationale. Ce serait trompeur. Ces résultats d'autres phénomènes sont en fait à l'œuvre, qui relativise considérablement certaines des craintes exprimées dans le débat public. Pour ce faire il suffit de comparer les rapports de chances entre les différents modèles présentés en tableau 7.

Tableau 7 : Probabilités de se sentir Français (régression multinomiale, odds ratio)

	Modèle 1		Modèle2		Modèle 3	
	Plutôt d'accord	Pas d'accord	Plutôt d'accord	Pas d'accord	Plutôt d'accord	Pas d'accord
DOM	2.025***	4.166***	1.721***	3.087***	0.734**	0.846
Descendants DOM	1.421***	1.428	1.546***	1.775**	0.615***	0.534**
Algérie	5.720***	22.923***	1.355	1.833**	0.8568	1.004
Maroc Tunisie	6.080***	23.578***	1.464**	2.036***	0.831	0.966
Af sahelienne	5.474***	34.198***	1.060	1.99093**	0.578**	0.730
Af centrale	7.209***	31.122***	1.486**	1.983**	0.811	0.774
Asie VLC	7.820***	27.001***	2.678***	5.907***	1.521*	2.665***
Turquie	10.383***	63.351***	2.372***	5.357***	1.587**	3.073***
Portugal	4.621***	31.492***	1.437*	3.677***	1.249	2.899***
Espagne Italie	5.441***	63.352***	1.823**	7.879***	2.390***	9.967***
UE27	11.693***	132.281***	2.206***	6.737***	2.043***	6.620***
Autres	8.410***	48.154***	1.788***	3.290***	1.138	1.885**
2g Algérie	2.662***	4.0283***	2.191***	3.419***	0.937	0.946
2g Maroc-tun	2.876***	3.900***	2.240***	3.175***	0.942	0.726
2g Af sahel	4.451***	7.933***	4.386***	9.011***	1.375**	1.453*
2g Af centrale	2.977***	4.584***	2.866***	4.929***	0.960	1.035
2g Asie VLC	3.078***	1.928***	3.167***	2.333***	1.191	0.593*
2g Turquie	4.983***	14.827***	3.581***	11.269***	1.950***	4.202***
2g Portugal	1.947***	3.267***	1.488***	2.367***	1.133	1.635**
2g Espagne-it	1.080	1.764***	0.944	1.436*	1.003	1.468*
2g EU27	1.114	1.480	1.040	1.382	1.207	1.336
2g Autres	2.075***	2.335***	1.831***	2.232***	1.161	0.974
Population majoritaire	ref	ref	ref	ref	ref	ref
arrivé avant 1977			0.885	0.598*	0.788	0.484***
arrivé entre 1977 et 1987			1.781***	1.765**	1.275	0.997
arrivé entre 1987 et 1999			2.132***	3.051***	1.528**	1.568*
arrivé après 1999			2.478***	5.093***	1.843***	2.629***
né en France			ref	ref	ref	ref
Français par acquisition			1.760***	1.921***	1.339***	1.410***
Binationaux			1.988***	2.293***	1.525***	1.619***
Etranger			3.515***	9.977***	2.809***	7.118***
Français de naissance			ref	ref	ref	ref
On me voit comme un Français						
plutôt d'accord					7.348***	4.208***
plutôt pas					8.923***	14.638***
Pas du tout d'accord					8.895***	34.393***
Tout à fait d'accord					ref	ref
Pseudo R2	16%		19%		29%	

\* p< .05, \*\* p<.01, \*\*\* p<.0001

Source : Enquête *Trajectoires et Origines*, INED-INSEE, 2008

Champ : personnes âgées de 18 à 50 ans

Cet effet de l'ascendance tient bien en partie à la question du parcours des individus (durée de résidence, acquisition de la nationalité française). C'est ce qu'on remarque en comparant les modèles 1 et 2 : d'une part la part de variance expliquée progresse, surtout, les odds ratio de l'ascendance détaillée se réduisent fortement. Ainsi les immigrés d'origine algérienne avaient 6 fois plus de chances de se dire plutôt d'accord et 22 fois plus de chances de se dire pas d'accord. Une fois contrôlée par la date d'arrivée et la position en termes de nationalité ces odds ne sont plus respectivement que de 1.35 (non significatif) et 1.9. Autrement dit, l'intensité de la proximité avec cette identité tient au nombre d'années passées en France, plus le séjour est long plus fortes les chances de développer un attachement fort, tout comme le fait de disposer de la nationalité française.

Surtout, quand on prend en compte les effets de l'assignation identitaire, non seulement la part de variance expliquée augmente fortement, mais les effets de l'ascendance détaillée perdent beaucoup en significativité. Dès lors, une moindre proximité avec la francité s'explique largement par les discriminations que la société fait subir aux immigrés et aux descendants d'immigrés.

Cette question mise à part, le sentiment national français est plus faible, toutes choses égales par ailleurs, chez les femmes, les moins de 35 ans et les célibataires. Les catégories sociales agissent peu sur les déclarations, mais les chômeurs et les inactifs ont moins de chance de se sentir Français que les actifs occupés. Résider en ZUS ou dans un quartier à forte concentration d'immigrés renforce la distance à l'égard du sentiment national.

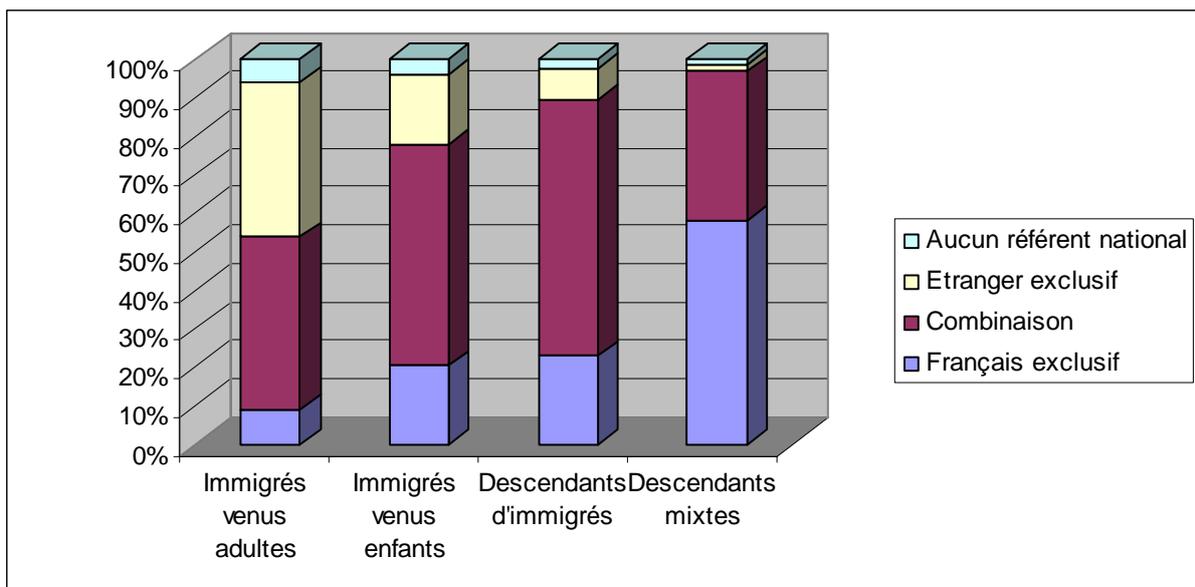
### **L'ici et là-bas : concurrence ou complémentarité des identités nationales ?**

L'autre versant du sentiment national français est celui de l'allégeance au pays d'origine. Systématiquement présentées comme antithétiques dans les discours publics, ces allégeances et proximités envers plusieurs espaces nationaux ne sont pas nécessairement vécus comme contradictoires par les immigrés et leurs descendants. La binationalité permet ainsi de concilier juridiquement la réalité d'engagements simultanés, tout comme l'affirmation d'un attachement comparable au pays où l'on vit et celui d'où l'on vient (et où souvent on va-et-vient) est une forme de syncrétisme appelée à se développer dans le contexte de la globalisation des liens et la multiplication des institutions supranationales. Cependant, la forte crispation autour de l'identité nationale et les critiques adressées à la double nationalité tendent à polariser la question des appartenances : il semblerait qu'il faille faire des choix entre des références placées en concurrence. Les critiques formulées à l'égard de la multiplicité des appartenances, que celles-ci soient juridiques avec la double nationalité ou symboliques et affectives partent d'un postulat fort que nous pouvons discuter à partir de nos données : l'engagement pour un pays se fait au détriment de la qualité de l'engagement pour l'autre, selon un principe basique de vase communicant. Ce postulat est-il vérifié ou doit-il être abandonné ?

La première observation qui ressort de la comparaison est que le sentiment national est relativement important quel que soit l'espace considéré, et que la variation de l'intensité du sentiment national français est de fait moyennement corrélée à celle du sentiment national pour le pays d'origine. Le rapport entre les deux espaces fonctionne sur un registre d'articulation plus que de concurrence. Ainsi, bien que l'on constate une moindre intensité du sentiment national français chez les descendants d'immigrés par rapport à la population majoritaire, celle-ci ne s'explique pas par un surcroît d'appartenance nationale envers le pays d'origine des parents. A l'exception des descendants d'immigrés de Turquie où les deux allégeances sont tout autant présentes (76% et 81%), les écarts dans les autres groupes sont beaucoup plus importants en faveur de l'Hexagone : ainsi par exemple les descendants d'origine algérienne sont 69% à être tout à fait d'accord avec « je me sens Français », ils ne sont que 34% à penser de même pour l'Algérie, pour les descendants d'origine sahélienne les proportions sont de 51% contre 40% pour les descendants d'Asie de 65% contre 29%. Là encore, la nationalité effective joue un rôle non négligeable. Les descendants d'immigrés qui ont la nationalité du pays d'origine de leurs parents gardent un sentiment national pour ce pays comparable à celui qu'ils éprouvent pour la France. La prise de distance vis-à-vis du pays des parents est donc relative aux liens formels entretenus avec ce pays. Elle apparaît malgré tout marquée pour ceux qui n'ont pas conservé de nationalité étrangère (77% des deuxièmes générations), et ce quelles que soient les origines, témoignant ainsi d'un mouvement profond et structurel.

Ce mouvement prend logiquement des formes différentes chez les immigrés pour qui le pays d'origine évoque une dimension plus concrète, notamment par la conservation de la nationalité. L'orientation vers le pays d'origine est dans leur cas un peu plus élevée que vers la France mais les écarts restent somme toute relativement limités. On peut synthétiser les termes de l'alternative à travers une combinaison des allégeances en 4 modalités : se sentir Français de façon exclusive, se sentir étranger de façon exclusive, combiner les deux références ou n'en avoir aucune. Ce 4<sup>e</sup> type correspond à une attitude distante à l'égard du sentiment national, quel que soit l'espace considéré. La figure 2 montre la distribution des 4 groupes de populations liés à l'immigration dans les 4 types de rapport au sentiment national. Pour les immigrés venus enfants en France et les descendants de parents immigrés, c'est bien la combinaison des références qui domine (respectivement 58% et 66%). Le choix prioritaire envers le pays d'origine ne concerne véritablement que les immigrés venus adultes (40%) tandis que l'exclusivité du sentiment national français ne se rencontre significativement que chez les descendants de couples mixtes (58%). L'absence de sentiment national est anecdotique (moins de 5%), mais la possibilité de se dire « plutôt d'accord » a sans doute limité les refus de se positionner.

**Figure 2 : Combinaison du sentiment d'appartenance français et étranger selon le lien à la migration**



Source : Enquête *Trajectoires et Origines*, INED-INSEE, 2008  
 Champ : Immigrés et descendants d'immigrés âgés de 18 à 50 ans

On observe donc l'émergence d'une appartenance plurielle qui combine les références à la France et au pays d'origine (le leur pour les immigrés, celui de leur(s) parent(s) pour les descendants) qui devient le modèle dominant pour les descendants. Si l'on considère les descendants de couples mixtes comme une sorte de « deuxième génération et demi », le schéma d'une évolution temporelle d'un espace vers l'autre semble se dessiner.

## Définir son origine

Une innovation méthodologique de l'enquête TeO a consisté à interroger les enquêtés au moyen d'une question ouverte laissant de la sorte une grande latitude d'interprétation. La question était libellée ainsi : « En pensant à votre histoire familiale, de quelle(s) origine(s) vous diriez-vous ? Vous pouvez donner plusieurs réponses ». Aucun exemple n'était fourni. Lors des tests effectués sur cette question précisément, il est apparu qu'elle était comprise comme renvoyant aux parents et grands-parents (« histoire familiale »), tout en permettant de faire une synthèse personnelle (« son origine »). La référence à l'histoire familiale était sensée guider les enquêtés vers une influence débordant leur propre expérience. On sait cependant que les réponses à ces questions sont fondamentalement subjectives et qu'elles ne restituent que très imparfaitement la généalogie familiale<sup>10</sup>. Dans le cas de TeO, allait-on retrouver dans les réponses les caractéristiques des parents ou la notion d'origine allait-elle renvoyer à des générations plus lointaines, voire à d'autres dimensions de l'identité des personnes ?

La première indication sur les réponses fournies à la question ouverte sur l'origine réside dans leur nombre extrêmement élevé. Même en réduisant les différences orthographiques du même nom qui augmentent artificiellement la liste totale, on obtient 4630 différentes réponses. En dépit de l'invitation à fournir plusieurs réponses, près de 89 % des enquêtés ont défini leurs origines par une simple mention et 10 % en ont choisi deux. Les immigrés et les descendants d'immigré(s), surtout quand ils sont d'ascendance mixte, ont un peu plus souvent cité une seconde référence. Le modèle prédominant d'une origine unique contredit l'idée d'une pluralité héritée des brassages historiques et des histoires régionales. D'une certaine façon, le processus d'assimilation tendant à éroder les identités régionales et ethniques singulières semble opérer avec succès si l'on s'en tient à ce résultat. Le contexte français, plutôt défavorable à l'expression des identités multiples ou « à trait d'union », pousse également à trier dans les origines : il faut être d'ici ou de là-bas semble-t-il.

Les thèmes cités confirment l'influence de « l'identité nationale » comme mode d'expression de l'origine : 66% des enquêtés mentionnent un ou plusieurs noms de pays pour définir leurs origines, dont 53% citent au moins la France. Les autres thèmes obtenus dans les réponses, après reclassification, relèvent de domaines contigus aux pays (régions, grandes régions/continents), de références plus explicitement ethno-culturelles (groupes ethniques tels que Berbère, créole ou Kurde, couleur comme noir ou religion) de références au milieu social (bourgeois, milieu modeste, ouvriers, milieu rural), familial (famille nombreuse, famille monoparentale) ou à des traits de personnalité (honnête, franc). Un dernier groupe de réponses couvrant les mentions « muticulturel », « cosmopolite », « humain » a été associé avec des généralités et point de vue sur la question. Enfin, les refus de répondre et les « ne sait pas » ne dépassent pas 7% quel que soit le groupe d'origine, ce qui montre une acceptabilité élevée de la question.

C'est principalement parmi la population majoritaire que les références citées empruntent d'autres registres que celui d'un pays. Les identités régionales représentent alors une autre forme d'identification importante (17%), dans la plupart des cas en substitution aux citations de pays plutôt qu'en combinaison. La Bretagne (18% des citations de régions), loin devant l'Alsace (7%), constitue une référence notable puisque 3% de la population majoritaire s'en revendique. La question des origines pour la population majoritaire appelle également une réponse en termes de milieu social ou de traits de personnalité (11%). Compte tenu de l'indétermination du questionnement, le fait que 84% des enquêtés sans origine immigrée sur deux générations interprètent leurs origines en termes nationaux ou régionaux montre que cette

---

<sup>10</sup> Voir (Waters, 1990) pour une analyse détaillée des réponses à l'ancestry question du recensement de 1980 et de ses significations complétées par des entretiens qualitatifs.

thématique est fortement connotée par le débat public et intériorisée par les enquêtés. La question ouverte permettait également d'identifier parmi la population majoritaire celles et ceux qui avaient des origines immigrées remontant à plus de deux générations. De fait, seuls 4% de la population majoritaire citent un autre pays que la France, ce qui ne correspond pas au potentiel démographique des « troisièmes générations et plus » en lien avec l'immigration<sup>11</sup>. De plus, un peu moins de 20% de ceux qui citent un autre pays sont des Français nés à l'étranger, des rapatriés ou leurs descendants nés en France. La perte en ligne des traces laissées par les brassages de la fin du XIXe et début du XXe siècle dit assez bien le travail d'érosion de la mémoire des origines immigrées et de l'intériorisation de l'identité nationale

Les pistes de réponse sont moins diversifiées pour les immigrés et leurs descendants : la référence à un pays concerne les 4/5<sup>e</sup> d'entre eux. On observe peu d'évocation du milieu social ou de traits de personnalité pour ces groupes, au profit de références ethno-culturelles ou de grandes régions (Maghreb, Europe, Afrique, Asie ...). L'alternative principale se situe donc dans l'articulation entre la France et un ou des pays d'origine de la famille. On relève que 8% des immigrés citent uniquement la France pour leur origine, dans un ensemble de 17% qui y font référence sous différentes formes. Les descendants de deux parents immigrés sont 23% à se revendiquer d'une origine française unique, ce qui exprime assez bien la force du processus d'assimilation qui tend à dissoudre les identités minoritaires. En effet, la question renvoyant aux « origines » et non pas à la nationalité effective, on aurait pu s'attendre à trouver peu de citations exclusives de la France, les descendants d'immigrés ayant objectivement leurs racines familiales dans d'autres pays. Paradoxalement, les descendants de couple mixte ne se revendiquent pas plus que les autres d'une origine plurielle. Le choix de se doter d'une origine française unique relève d'une affirmation comparable aux « préférences » relevées par Mary Waters dans son analyse des réponses à l'*ancestry question* dans le recensement aux Etats-Unis (Waters, 1990). En conséquence, les « Français à traits d'union », c'est-à-dire qui combinent la France et un autre pays dans leurs réponses, restent relativement minoritaires : tout juste 15% chez les descendant(s) d'immigré(s), et ce sans variation importante selon la mixité du couple parental.

La façon de se représenter ses origines ne connaît pas de très grandes variations parmi les immigrés. C'est le pays d'origine qui reçoit le plus de citations, avec des références ethniques plus présentes (supérieures à 10%) quand des entités infra ou transnationales sont significatives (Berbères et Kabyles au Maghreb, Kurdes en Turquie et différents groupes ethniques en Afrique subsaharienne). Les originaires des DOM gardent un rapport fort à leurs origines qu'ils distinguent clairement de la France métropolitaine. Définir ses origines comme « françaises » exclusivement est plus fréquente parmi les descendants d'immigrés, mais cette identification est plus élevée (entre le tiers et la moitié) chez les descendants d'immigrés d'Europe, d'Afrique centrale, d'Algérie et d'Asie du Sud Est. La référence française est équivalente, voir dépasse celle du pays d'origine des parents dans les réponses spontanées. Les descendants d'immigrés de Turquie, d'Afrique Sahélienne et du Maroc ou de Tunisie montrent un ancrage plus fort pour la référence au pays des parents. Les combinaisons entre les références à la France, à un pays ou à une dimension ethnique se situent un peu en dessous de 20%, un niveau assez proche quelle que soit l'origine considéré.

Tableau 8 : Thèmes cités à la question ouverte sur les origines selon le lien à la migration (%)

---

<sup>11</sup> Voir (Borrel et Simon, 2004) pour une estimation de ce potentiel et (Simon et Clément, 2006) pour une discussion sur les différences de déclaration de l'origine selon l'ascendance des parents et grands-parents.

	Immigrés	Descendants de 2 parents immigrés	Descendants de couples mixtes	Population majoritaire	France métropolitaine
<i>Citent au moins</i>					
France	17	41	66	58	53
Citation unique	8	23	47	51	45
France+autre pays	8	15	17	4	6
Autre combinaison	1	3	2	3	2
Pays (autre que France)	61	45	16	4	13
Région	2	2	5	17	14
Grande région/Continent	5	3	4	3	3
Ethno-culturel	7	5	5	2	3
Social et personnalité	2	2	3	11	9
Cosmopolite et généralités	3	3	3	4	4
Refus et NSP	6	4	4	7	6
Nombres d'éléments cités					
1	87	80	77	90	89
2	12	19	20	9	10
3	1	1	2	1	1

Source : *Trajectoires et Origines*, INED-INSEE, 2008

Champ : personnes de 18 à 50 ans

Lecture : 17% des immigrés citent au moins la France comme origine(s), dont 8% ne citent que ce pays, 8% le cite avec un ou plusieurs autres pays et 1% le cite avec un autre thème qui n'est pas un pays. Plusieurs réponses étant possibles, le total est supérieur à 100

### **Etre Français ou avoir l'air Français ?**

Le sentiment national se construit non seulement sur les formes d'attachements et d'appartenance qui se développent au cours de la vie, mais aussi en relation avec la perception qu'ont les autres de notre identité. Le caractère interactif de la formation de l'appartenance est particulièrement bien mis en lumière dans les dimensions du sentiment national parce que celui-ci peut être dénié en vertu de définition restrictive de l'identité nationale, notamment fondée sur la couleur de peau ou des normes socio-culturelles qui devraient être partagées pour être considérés comme des membres à part entière de la communauté nationale.

Nous avons analysé jusqu'à présent des indicateurs exprimant la proximité au sentiment national tel qu'elle est construite par les individus, mais l'enquête a recueilli une information plus originale sur la perception par les autres de cette « francité ». Fondée sur une réflexivité des enquêtés vis-à-vis de leur image dans leur environnement quotidien, la question décale quelque peu la notion d'appartenance en la confrontant à sa mise en miroir. Il n'est pas rare qu'une dissonance puisse se manifester entre la représentation de soi pour soi –je me sens Français- et la perception d'autrui –mais on ne me voit pas comme tel. Cette dissonance est indéniablement source de tensions et nourrit un sentiment de déni d'identité et de rejet d'autant plus fort que les discours publics insistent sur l'identité nationale. On qualifiera « d'altérisation » le processus de renvoi à des origines non françaises, ou de déni de la qualité de Français, qui concerne les personnes dont l'apparence ou d'autres caractéristiques personnelles donnent à penser qu'elles ont une relation à l'immigration. Nous avons construit trois indicateurs de cette altérisation qui permettent d'évaluer l'ampleur du processus (voir encadré en début de chapitre, tableau 9).

**Tableau 9 : Indicateurs d'altérisation selon l'origine (en %)**

	Renvoi aux origines	Déni de francité (a)	Dissonance
Population majoritaire	6	4	3
DOM	32	37	30
Descendants DOM	38	26	24
Immigrés			
Algérie	27	49	29
Maroc et Tunisie	27	54	34
Afrique sahélienne	51	65	31
Afrique centrale	50	50	35
Asie SE	33	44	31
Turquie	25	15	21
Portugal	17	10	14
Espagne et Italie	24	29	3
UE27	32	40	9
<i>Ensemble immigrés</i>	32	45	24
Descendants d'immigré(s)			
Algérie	29	38	30
Maroc et Tunisie	31	42	36
Afrique sahélienne	50	56	45
Afrique centrale	43	41	34
Asie	41	31	28
Turquie	27	44	25
Portugal	19	14	12
Espagne et Italie	13	7	5
EU27	10	4	3
<i>Ensemble descendants</i>	24	24	19
Descendants parents immigrés	27	36	28
Descendants de couple mixte	20	11	9
France Métropolitaine	11	8	7

Source : *Trajectoires et Origines*, INED-INSEE, 2008

Champ : personnes de 18 à 50 ans et (a) personnes de nationalité française seulement

Lecture : 32% des originaires des DOM disent qu'on leur parle souvent de leurs origines, 37% pensent qu'on ne leur voit pas comme Français et 30% se sentent Français et considèrent qu'on ne les voit pas comme tels.

Le renvoi aux origines est lié à des paramètres de visibilité qui tiennent en premier lieu à la couleur de peau, mais relèvent aussi de la langue, accent, présentation de soi ou au nom de famille qui contribuent à signaler l'altérité et donc à susciter des questions relatives aux origines. Se faire interpellé souvent au sujet de ses origines n'est pas en soi un élément péjoratif et n'induit pas nécessairement de jugement de valeur, mais la récurrence de l'expérience renforce le sentiment de singularité culturelle. Le renvoi aux origines est lié à l'expérience du déni de francité mais ces deux indicateurs opèrent aussi de manière indépendante (corrélation de Pearson autour de 0.25 selon les groupes).

La conviction de ne pas être vu comme Français (déni de francité) concerne près de la moitié des immigrés de nationalité française. Elle est encore partagée par le quart des descendants de parent(s) immigré(s). La mixité du couple parental atténue considérablement cette expérience : 11% des descendants de couple mixte pour 36% des descendants de deux parents immigrés ne sont pas vus comme Français. Le sentiment du déni de francité suit clairement une « ligne de

visibilité », touchant d'abord les immigrés d'Afrique subsaharienne et leurs descendants, puis les immigrés et descendants du Maghreb, de Turquie et d'Asie du Sud Est. Tranchant avec cet ensemble cohérent, les immigrés d'Europe se considèrent comme acceptés dans la communauté nationale, et plus encore leurs descendants nés en France. De toute évidence, la « francité » n'est pas attribuée sur la base de la nationalité ou de codes culturels, tels que la langue parlée, mais bien sur une vision limitative de ceux qui « ressemblent à des Français ».

On peut prendre la mesure des conséquences du rejet lorsque l'on rapporte cette expérience au sentiment national français, ce que l'on a qualifié de dissonance. La population majoritaire et les immigrés et descendants d'immigrés européens (hors Portugal) sont moins de 5% à éprouver une dissonance, signe que leur sentiment d'appartenance entre en concordance avec la façon dont ils sont perçus. A l'opposé, les immigrés et descendants du Maghreb, d'Asie du Sud Est et d'Afrique subsaharienne témoignent d'un substantiel décalage entre leur sentiment d'être Français et les perceptions de leur altérité. La dissonance est même un peu plus forte pour les descendants que pour les immigrés de même origine. Le processus d'altérisation s'accuse à la deuxième génération : les descendants des migrations post-coloniales, qui se trouvent également être les plus « visibles » dans la société française, cristallisent sur eux la tension autour de la définition de l'identité nationale.

### **Conclusion : l'incorporation de l'identité nationale et la formation d'une identité minoritaire**

La question de l'identité est beaucoup trop complexe pour être traitée dans le détail dans un chapitre, et nous avons resserré notre discussion autour du sentiment national et du rapport aux origines. Dans un premier temps, nous avons vu que parmi les multiples dimensions de l'identité, les immigrés et les descendants d'immigrés se singularisent par la place importante prise par les éléments reliés à l'origine, la nationalité et la couleur de la peau. Bien que s'articulant aux autres dimensions structurantes de l'identité –le sexe, la catégorie sociale, les passions, la famille–, le pôle de l'ethnicité tend à les dominer, et ce pour les immigrés comme pour la deuxième génération. La saillance de l'origine dans la formation et l'expression de l'identité des immigrés et des descendants s'explique peu par les positions sociales, niveau d'éducation ou contexte de résidence. Elle est déterminée principalement par l'origine elle-même et par les expériences de rejet, de discrimination et d'altérisation. Autrement dit, l'identité est aussi réactive, sans que l'on puisse décider des responsabilités respectives de l'attachement aux origines et des conséquences des exclusions multiples.

L'importance de l'origine dans l'identité n'est cependant pas contradictoire avec le développement du sentiment national français. Prédominant chez les descendants d'immigrés, ce sentiment est largement partagé par les immigrés, même lorsqu'ils n'ont pas la nationalité française (47% des immigrés étrangers disent se sentir Français). Non seulement la référence aux origines dans l'identité peut se maintenir avec une appartenance française forte, mais celle-ci ne s'oppose pas à l'existence d'un sentiment national envers le pays d'origine, d'ego ou de ses parents. Nous observons ainsi un modèle composé d'une pluralité d'appartenances, peu hiérarchisées, qui coexistent en dépit des pressions à choisir entre elles qui reviennent régulièrement dans certains discours politiques.

La force de l'identification nationale est enfin confirmée par les réponses fournies à une question ouverte sur la définition de l'origine. Devant les possibilités offertes par cette question, les enquêtés dont la famille a ses racines en dehors de la France métropolitaine se sont définis principalement dans les termes de l'origine ethno-nationale, et plutôt dans un choix

inaire entre la France et le pays d'origine. Pourtant ces deux références relèvent de répertoires un peu différents, puisque le pays d'origine est tout autant de l'ordre de l'identité que de la description d'une provenance (ma famille a ses origines dans tel ou tel pays), tandis que pour les immigrés et les descendants d'immigrés, citer la France signe une forme d'appartenance. Etre né en France déplace le centre de gravité de l'origine, mais n'efface pas pour autant le maintien de la référence au pays des parents : les ¾ des descendants d'immigrés y rattachent leurs origines.

Nos résultats montrent ainsi la formation de ce qu'on appellera une identité minoritaire, plus ou moins symbolique, qui s'inscrit non pas contre mais comme une composante du sentiment national français. La particularité de l'identité minoritaire est qu'elle n'est pas le produit d'une résistance à l'incorporation d'éléments de la société majoritaire dans les références individuelles, comme le pronostiquerait une théorie de l'assimilation portée par la hantise du « communautaire ». Il est ainsi frappant de constater que plus de 90% de ceux qui mettent en avant leurs origines comme trait de leur identité considèrent également qu'ils « sont chez eux en France ». Les « Français à traits d'union » sont une réalité de la société multiculturelle contemporaine, mais la synthèse opérée par la plupart des immigrés et des descendants d'immigrés est contrariée par des formes d'assignation aux origines, considérées négativement, qui sapent en partie le processus d'identification en cours. Le sentiment d'appartenance est moins compromis par un repli identitaire que nos données ne valident pas que par un défaut de reconnaissance de cette appartenance. Les dénis de francité ciblent principalement les immigrés, mais touchent aussi les descendants dont l'origine est associée à une forte visibilité dans l'espace public. Les originaires des DOM connaissent des situations similaires, en dépit de l'ancienneté de leur appartenance à la communauté nationale. Le concept de « minorités visibles », employé à propos des discriminations, trouve avec cette ligne de partage une concrétisation extrêmement éloquente. On touche ici aux limites de l'ouverture de la société française à sa diversité.

## **Bibliographie**

Abdelal R., Herrera Y., Johnston A. et McDermott R. (ed.) (2009) *Measuring Identity. A guide for social scientists*, Cambridge University Press

Bayart Jean-François (1996) *L'illusion identitaire*, Paris, Fayard.

Bloemraad I. (2007) "Unity in Diversity? Bridging Models of Multiculturalism and Immigrant Integration" *DuBois Review: Social Science Research on Race* 4(2): 317-336.

Borrel C. et Simon P. (2005) « Les origines des Français », in *Histoires de familles, histoires familiales. Les résultats de l'enquête Famille de 1999*, C.Lefèvre et A.Filhon (Dir.), Les Cahiers de l'INED, n° 156, p.425-442.

Brubaker R. (2001) « Au-delà de l'"identité" », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 139,

Camilleri C. et al. (1990) *Stratégie identitaires*, Paris, PUF.

Crenner E., Donnat O., Guerin-Pace F., Houseaux F. et Ville I. (2006) « L'élaboration d'une enquête quantitative sur la construction des identités », *Economie et Statistique*, n°393-394, p.7-18.

- Dubar C. (2000), *La crise des identités- L'interprétation d'une mutation*, Paris, PUF.
- Duchesne S. et Frogner P-A. (2008) National and European identifications: a dual relationship », *Comparative European Politics*, 2008/6, p.143-168.
- Gans H.J (1979) "Symbolic ethnicity: the future of ethnic groups and culture in America", *Ethnic and Racial Studies*, 2 (1), p.1-20.
- Garner H., Méda D., Senik C. (2006), « La place du travail dans les identités », *Economie et statistique*, n°393-394, p.21-40.
- Gastaut Y. (2000) *L'immigration et l'opinion en France sous la V<sup>e</sup> République*. Paris, Seuil.
- Gordon M. (1964) *Assimilation in American life. The role of race, religion and national origins*, New York, Oxford University Press.
- Guérin F. (2006) « Lieux habités, lieux investis : le lien au territoire, une composante identitaire ? », *Economie et Statistique*, n°393-394, p.101-114.
- Haller M. et Ressler R. (2006) « National and European identity : a study of their meanings and interrelationships », *Revue Française de Sociologie*, 47 (4), p.817-850.
- Houseaux F. (2003) "La famille, pilier des identités", *Insee Première*, n°937.
- Lahire B. (1998) *L'homme pluriel. Les ressorts de l'action*, Paris, Nathan
- Lévi-Strauss Claude (dir.) (1977) *L'identité*, Paris, Grasset ( réed. Quadrige, PUF, 1987).
- Noiriel G. (1988) *Le creuset français. Histoire de l'immigration XIXe-XXe siècles*, Seuil.
- Portes A. et Rumbaut R. (2001) *Legacies. The story of the immigrant second generation*, Berkeley and LA, University of California Press
- Renan E. (1882) *Qu'est-ce qu'une Nation ?*, Paris, Calmann Lévy.
- E.Ribert (2006) *Liberté, égalité, carte d'identité : les jeunes issus de l'immigration et l'appartenance nationale*, Paris, La Découverte.
- Schor R. (1985) *L'opinion française et les étrangers en France, 1919-1939*, Paris, Publications de la Sorbonne.
- Simon P. (2002) "Ethnicité", in *Dictionnaire de l'habitat et du logement*, Segaud M., Brun J. et Driant J-C. (dir.), Paris, Armand Colin, p.155-157.
- (2005) « La République face à la diversité : comment décoloniser les imaginaires ? » in Blanchard N., Bancel N. et S.Lemaire (Ed) *La fracture coloniale*, Paris, La Découverte, p.237-246.

Simon P. et Clément M. (2006) « Comment décrire la diversité des origines en France ? Une enquête exploratoire sur les perceptions des salariés et des étudiants », *Population & Sociétés*, n°425.

Thiesse A-M. (1999) *La création des identités nationales. Europe XIIe XXe siècles*, Paris, Seuil.

Waters M. (1990) *Ethnic Options. Choosing identities in America*, Berkeley and Los Angeles, University of California Press.

# Documents de Travail

---

Ces fascicules vous seront adressés sur simple demande à l'auteur :  
Institut national d'études démographiques, 133, bd Davout, 75980 PARIS Cedex 20  
Tél : (33) 01 56 06 20 86 Fax : (33) 01 56 06 21 99

---

- N° 176. – Patrick Simon et Vincent Tiberj, *Les registres de l'identité. Les immigrés et leurs descendants face à l'identité nationale*, janvier 2012, 30 p.
- N° 175. – Vincent Tiberj et Patrick Simon, *La fabrique du citoyen : origines et rapport au politique en France*, janvier 2012, 32 p.
- N° 174. – Angela Luci et Olivier Thévenon, *The impact of family policy packages on fertility trends in developed countries*, janvier 2012, 40 p.
- N° 173. – Arnaud RÉGNIER-LOILIER, Leila SABONI, Béatrice VALDES, *Presentation and Modifications to the Generations and Gender Survey Questionnaire in France (Wave 2). L'Étude des relations familiales et intergénérationnelles (Érfi.)*, novembre 2011, 146 p.
- N° 172. – Cris BEAUCHEMIN, Hugues LAGRANGE, Mirna SAFI, *Transnationalism and immigrant assimilation in France: between here and there?*, Imiscoe Annual Conference, Workshop 6: Integration and transnationalism: how are the two connected? Warsaw, Poland – 7-9 September 2011, 2011, 26 p.
- N° 171. – Jean-Louis PAN KÉ SHON (Ined), Claire SCODELLARO (université de Nancy-II), *Discrimination au logement et ségrégation ethno-raciale en France*, 2011, 30 p.
- N° 170. – Audrey SIEURIN (APHP-Ined), Emmanuelle Cambois (Ined), Jean-Marie Robine (Inserm-Ined), *Les espérances de vie sans incapacité en France : Une tendance récente moins favorable que dans le passé*, 2011, 30 p.
- N° 169. – Ariane PAIHLÉ et Anne SOLAZ, *Does job insecurity cause missing births in a high fertility European country. Evidence for France*, 2011, 32 p.
- N° 168. – Équipe TeO, coordonné par Patrick SIMON, Cris BEAUCHEMIN et Christelle HAMEL, *Trajectoire et Origines. Enquête sur la diversité des populations en France. Premiers résultats*, 2010, 152 p.
- N° 167. – Angela LUCI, Olivier THEVENON, *Does economic development drive the fertility rebound in OECD countries ?*, 2010, 45 p.
- N° 166. – Cris BEAUCHEMIN (Ined), Lama KABBANJI (Ined), Bruno SCHOU MAKER (UCL), *Sept communications présentées lors de la table ronde sur les migrations entre l'Afrique et l'Europe*, Dakar, Sénégal, 21 novembre 2009, 244 p.
- N° 165. – Arnaud RÉGNIER-LOILIER, Présentation, questionnaire et documentation de la seconde vague de l'étude des relations familiales et intergénérationnelles (Erfi-GGS2), 211 p.
- N° 164. – Carole BONNET (Ined), Anne SOLAZ (Ined), Elisabeth ALGAVA (Dares), *La séparation conjugale affecte-t-elle l'activité professionnelle ? Une estimation basée sur les méthodes d'appariement*, 2009, 36 p.
- N° 163. – Olivia EKERT- JAFFÉ, *Le coût du temps consacré aux enfants : contraintes de temps et activité féminine/The Real Time Cost of Children in France is Equally Shared by Mothers and Fathers*, 2009, 48 p.
- N° 162. – Laurent GOBILLON et François-Charles WOLFF, *Housing and location choices of retiring households : Evidence from France*, 2009, 28 p.

- N° 161. – Matthieu SOLIGNAC, *Les politiques de conciliation vie professionnelle/vie familiale menées par les employeurs : élaboration d'une typologie des établissements de l'Enquête Familles-Employeurs*, 2009, 143 p.
- N° 160. – Géraldine DUTHÉ, Raphaël LAURENT, Gilles PISON, *Vivre et mourir après 60 ans en milieu rural africain. Isolement, recours aux soins et mortalité des personnes âgées à Mlomp*, 2009, 26 p.
- N° 159. – Nathalie DONZEAU et Jean-Louis PAN KÉ SON, *La mobilité résidentielle depuis la fin des Trente Glorieuses*, 2009, 34 p.
- N° 158. – Olivier THÉVENON, *The costs of raising children and the effectiveness of policies to support parenthood in European countries: a Literature Review* 2009, 612 p.
- N° 157. – Jean-Louis PAN KÉ SON, *L'émergence du sentiment d'insécurité en quartiers défavorisés. Dépassement du seuil de tolérance... aux étrangers ou à la misère ?*, 2009, 20 p.
- N° 156. – Maryse Marpsat, *The Ined Research on Homelessness, 1993-2008*, 2008, 218 p.
- N° 155. – Éva BEAUJOUAN, Anne SOLAZ, *Childbearing after separation: Do second unions make up for earlier missing births? Evidence from France*, 2008, 24 p.
- N° 154. – Carole BONNET, Laurent GOBILLON, Anne LAFERRÈRE, *The effect of widowhood on housing and location choices*, 2008, 40 p.
- N° 153. – Louise MARIE DIOP-MAES, *La population ancienne de l'Afrique subsaharienne. Les éléments d'évaluation*, 2008, 20 p.
- N° 152. – *Traduction en Russe du N° 121.*
- N° 151. – P. FESTY, J. ACCARDO, D. DEMAILLY, L. PROKOFIEVA, I. KORTCHAGINA, A. SZUKIELOJC-BIENKUNSKA, L. NIVOROZHKINA, L. OVTCHAROVA, M. SEBTI, A. PATERNO, S. STROZZA, I. ELISEEVA, A. SHEVYAKOV, *Mesures, formes et facteurs de la pauvreté. Approches comparative*, 2008, 196 p.
- N° 150. – Géraldine DUTHÉ, Serge H. D. FAYE, Emmanuelle GUYAVARCH, Pascal ARDUIN, Malick A. KANTE, Aldiouma DIALLO, Raphaël LAURENT, Adama MARRA, Gilles PISON, *La détermination des causes de décès par autopsie verbale : étude de la mortalité palustre en zone rurale sénégalaise*, 2008, 42 p.
- N° 149. – Maryse MARPSAT, *Services for the Homeless in France. Description, official statistics, client recording of information. A report for the European Commission*, 2007, 84 p.
- N° 148. – Olivier THÉVENON, *L'activité féminine après l'arrivée d'enfants : disparités et évolutions en Europe à partir des enquêtes sur les Forces de travail, 1992-2005*, 2007, 56 p.
- N° 147. – Magali BARBIERI, *Population en transition. Dix communications présentées au XXV<sup>e</sup> Congrès général de la population, Tours, France, 18-23 juillet 2005*, 2007, 201 p.
- N° 146. – François CHAPIREAU, *La mortalité des malades mentaux hospitalisés en France pendant la deuxième guerre mondiale*, 2007, 36 p.
- N° 145. – Maryse MARPSAT, *Explorer les frontières. Recherches sur des catégories « en marge »*, Mémoire présenté en vue de l'habilitation à diriger des recherches en sociologie, 2007, 274 p.
- N° 144. – Arnaud RÉGNIER-LOILIER et Pascal SEBILLE, *Modifications to the Generations and Gender Surveys questionnaire in France (wave 1)*, 192 p.
- N° 143. – Ariane PAILHÉ et Anne SOLAZ, *L'enquête Familles et employeurs. Protocole d'une double enquête et bilan de collecte*, 180 p.
- N° 142. – Annie BACHELOT et Jacques de MOUZON, *Données de l'enquête « Caractéristiques des couples demandant une fécondation in vitro en France »*, 2007, 44 p.
- N° 141. – Olivia EKERT-JAFFÉ, Shoshana GROSSBARD et Rémi MOUGIN, *Economic Analysis of the Childbearing Decision*, 2007, 108 p.

- N° 140. – Véronique HERTRICH and Marie LESCLINGAND, *Transition to adulthood and gender: changes in rural Mali*
- N° 139. – Patrick SIMON et Martin CLÉMENT, *Rapport de l'enquête « Mesure de la diversité ». Une enquête expérimentale pour caractériser l'origine*, 2006, 86 p.
- N° 138. – Magali BARBIERI, Alfred NIZARD et Laurent TOULEMON, *Écart de température et mortalité en France*, 2006, 80 p.
- N° 137. – Jean-Louis PAN KE SHON, *Mobilités internes différentielles en quartiers sensibles et ségrégation*, 2006, 42 p.
- N° 136. – Francisco MUNOZ-PEREZ, Sophie PENNEC, avec la collaboration de Geneviève Houriet Segard, *Évolution future de la population des magistrats et perspectives de carrière, 2001-2040*, 2006, XXX + 114 p.
- N° 135. – Alexandre DJIRIKIAN et Valérie LAFLAMME, sous la direction de Maryse MARPSAT, *Les formes marginales de logement. Étude bibliographique et méthodologique de la prise en compte du logement non ordinaire*, 2006, 240 p.
- N° 134. – Catherine BONVALET et Éva LELIÈVRE, *Publications choisies autour de l'enquête « Biographies et entourage »*, 2006, 134 p.
- N° 133. – Arnaud RÉGNIER-LOILIER, *Présentation, questionnaire et documentation de l'« Étude des relations familiales et intergénérationnelles » (Erfi). Version française de l'enquête « Generations and Gender Survey » (GGS)*, 2006, 238 p.
- N° 132. – Lucie BONNET et Louis BERTRAND (sous la direction de), *Mobilités, habitat et identités*, Actes de la journée d'étude « Jeunes chercheurs ». Le logement et l'habitat comme objet de recherche. Atelier 3, 2005, 92 p.
- N° 131. – Isabelle FRECHON et Catherine Villeneuve-Gokalp, *Étude sur l'adoption*, 2005, 64 p.
- N° 130. – Dominique MEURS, Ariane PAIHLÉ et Patrick SIMON, *Mobilité intergénérationnelle et persistance des inégalités. L'accès à l'emploi des immigrés et de leurs descendants en France*, 2005, 36 p.
- N° 129. – Magali MAZUY, Nicolas RAZAFINDRATSIMA, Élise de LA ROCHEBROCHARD, *Déperdition dans l'enquête « Intentions de fécondité »*, 2005, 36 p.
- N° 128. – Laure MOGUEROU et Magali BARBIERI, *Population et pauvreté en Afrique. Neuf communications présentées à la IV<sup>e</sup> Conférence africaine sur la population*, Tunis, Tunisie, 8-12 décembre 2003, 2005, 184 p.
- N° 127. – Jean-Louis PAN KÉ SHON, *Les sources de la mobilité résidentielle. Modifications intervenues sur les grandes sources de données dans l'étude des migrations*, 2005, 30 p.
- N° 126. – Thierry DEBRAND et Anne-Gisèle PRIVAT, *L'impact des réformes de 1993 et de 2003 sur les retraites. Une analyse à l'aide du modèle de microsimulation Artémis*, 2005, 28 p.
- N° 125. – Kees WAALDIJK (ed), *More or less together: levels of legal consequences of marriage, cohabitation and registered partnership for different-sex and same-sex partners: a comparative study of nine European countries*, 2005, 192 p. (s'adresser à Marie DIGOIX)
- N° 124. – Marie DIGOIX et Patrick FESTY (eds), *Same-sex couples, same-sex partnerships, and homosexual marriages: A Focus on cross-national differentials*, 2004, 304 p.
- N° 123. – Marie DIGOIX et Patrick FESTY (sous la dir.), *Séminaire « Comparaisons européennes », années 2001-2002*, 2004, 220 p.
- N° 122. – Emmanuelle GUYAVARCH et Gilles PISON, *Les balbutiements de la contraception en Afrique au Sud du Sahara*, septembre 2004, 48 p.
- N° 121. – Maryse JASPARD et Stéphanie CONDON, *Genre, violences sexuelles et justice*. Actes de la journée-séminaire du 20 juin 2003, 2004, 135p.

- N° 120. – Laurent TOULEMON et Magali MAZUY, *Comment prendre en compte l'âge à l'arrivée et la durée de séjour en France dans la mesure de la fécondité des immigrants ?*, 2004, 34 p.
- N° 119. – Céline CLÉMENT et Bénédicte GASTINEAU (coord.), *Démographie et sociétés. Colloque international « Jeunes Chercheurs »*, Cerpos-Université Paris X-Nanterre, 1<sup>er</sup> et 2 octobre 2002, 2003, 350 p.
- N° 118. – Monique BERTRAND, Véronique DUPONT et France GUERIN-PACE (sous la dir.), *Espaces de vie. Une revue des concepts et des applications*, 2003, 188 p.
- N° 117. – Stéphanie CONDON et Armelle ANDRO, *Questions de genre en démographie. Actes de la journée du 22 juin 2001*, 2003, 128 p.
- N° 116. – Maryse JASPARD et l'équipe Enveff, *Le questionnaire de l'enquête Enveff. Enquête nationale sur les violences envers les femmes en France*, 2003, 10 + 88 p.
- N° 115. – Zahia OUADAH-BEDIDI et Jacques VALLIN, *Disparités régionales de l'écart d'âge entre conjoints en Algérie. Évolution depuis 1966*, 2003, 32 p.
- N° 114. – Magali MAZUY, *Situations familiales et fécondité selon le milieu social. Résultats à partir de l'enquête EHF de 1999*, 2002, 60 p.
- N° 113. – Jean-Paul SARDON, *Fécondité et transition en Europe centrale et orientale*, 2002, 38 p.
- N° 112. – Thérèse LOCOH, *Deux études sur la fécondité en Afrique : 1) Structures familiales et évolutions de la fécondité dans les pays à fécondité intermédiaire d'Afrique de l'Ouest ; 2) Baisse de la fécondité et mutations familiales en Afrique sub-saharienne*, 2002, 24 p. et 30 p.
- N° 111. – Thierry DEBRAND et Anne-Gisèle PRIVAT, *Individual real wages over business cycle: The impact of macroeconomic variations on individual careers and implications concerning retirement pensions*, 2002, 38 p.
- N° 110. – Recueil préparé par Amandine LEBUGLE et Jacques VALLIN, *Sur le chemin de la transition. Onze communications présentées au XXIV<sup>e</sup> Congrès général de la population à Salvador de Bahia, Brésil, août 2001*, 2002, 234 p.
- N° 109. – Éric BRIAN, Jean-Marc ROHRBASSER, Christine THÉRÉ, Jacques VÉRON (intervenants et organisateurs), *La durée de vie : histoire et calcul. Séminaire de la valorisation de la recherche*, 7 février 2000, 2002, 70 p.
- N° 108. – France MESLÉ et Jacques VALLIN, *Montée de l'espérance de vie et concentration des âges au décès*, 2002, 20 p.
- N° 107. – Alexandre AVDEEV, *La mortalité infantile en Russie et en URSS: éléments pour un état des recherches*, 2002, 48 p.
- N° 106. – Isabelle ATTANÉ (organisatrice), *La Chine en transition : questions de population, questions de société. Séminaire de la valorisation de la recherche*, 31 janvier et 1<sup>er</sup> février 2001 (s'adresser à Céline PERREL), 2002, 46 p.
- N° 105. – A. AVDEEV, J. BELLENGER, A. BLUM, P. FESTY, A. PAILHE, C. GOUSSEFF, C. LEFÈVRE, A. MONNIER, J.-C. SEBAG, J. VALLIN (intervenants et organisateurs), *La société russe depuis la perestroïka : rupture, crise ou continuité? Séminaire de la valorisation de la recherche*, 1<sup>er</sup> mars 2001 (s'adresser à Céline PERREL), 2001, 124 p.
- N° 104. – Jacques VÉRON, Sophie PENNEC, Jacques LÉGARÉ, Marie DIGOIX (éds), *Le contrat social à l'épreuve des changements démographiques ~ The Social Contract in the Face of Demographic Change*, Actes des 2<sup>e</sup> Rencontres Sauvy, 2001, 386 p.
- N° 103. – Gilles PISON, Alexis GABADINHO, Catherine ENEL, *Mlomp (Sénégal). Niveaux et tendances démographiques; 1985-2000*, 2001, 182 p.

- N° 102.– *La famille en AOF et la condition de la femme*. Rapport présenté au Gouverneur général de l'AOF. par Denise SAVINEAU (1938). Introduction de Pascale Barthélémy, 2001, XXII-222 p.
- N° 101.– Jean-Paul SARDON, *La fécondité dans les Balkans*, 2001, 88 p.
- N° 100.– Jean-Paul SARDON, *L'évolution récente de la fécondité en Europe du Sud*, 26 p.
- N° 99.– S. JUSTEAU, J.H. KALTENBACH, D. LAPEYRONNIE, S. ROCHÉ, J.C. SEBAG, X. THIERRY ET M. TRIBALAT (intervenants et organisateurs), *L'immigration et ses amalgames*. Séminaire de la valorisation de la recherche, 24 mai 2000, 2001, 94 p.
- N° 98.– Juliette HALIFAX, *L'insertion sociale des enfants adoptés. Résultats de l'enquête « Adoption internationale et insertion sociale », 2000 (Ined – Les Amis des enfants du monde)*, 2001, 58 p.
- N° 97.– Michèle TRIBALAT, *Modéliser, pour quoi faire?*, 2001, 10 p.
- N° 96.– O. EKERT-JAFFÉ, H. LERIDON, S. PENNEC, I. THÉRY, L. TOULEMON et J.-C. SEBAG (intervenants et organisateurs), *Évolution de la structure familiale*. Séminaire de la valorisation de la recherche, 28 juin 2000, 2001, 110 p.
- N° 95.– A. ANDRO, A. LEBUGLE, M. LESCLINGAND, T. LOCOH, M. MOUVAGHASOW, Z. OUADAH-BEDIDI, J. VALLIN, C. VANDERMEERSCH, J. VÉRON, *Genre et développement. Huit communications présentées à la Chaire Quetelet 2000*, 2001, 158 p.
- N° 94.– C. BONVALET, C. CLÉMENT, D. MAISON, L. ORTALDA et T. VICHNEVSKAIA, *Réseaux de sociabilité et d'entraide au sein de la parenté : Six contributions*, 2001, 110 p.
- N° 93.– Magali MAZUY et Laurent TOULEMON, *Étude de l'histoire familiale. Premiers résultats de l'enquête en ménages*, 2001, 100 p.
- N° 92.– *Politiques sociales en France et en Russie*, INED/IPSEP, 2001, 246 p.
- N° 91.– Françoise MOREAU, *Commerce des données sur la population et libertés individuelles*, 2001, 20 p. + Annexes.
- N° 90.– Youssef COURBAGE, Sergio DELLAPERGOLA, Alain DIECKHOFF, Philippe FARGUES, Emile MALET, Elias SANBAR et Jean-Claude SEBAG (intervenants et organisateurs), *L'arrière-plan démographique de l'explosion de violence en Israël-Palestine*. Séminaire de la valorisation de la recherche, 30 novembre 2000, 2000, 106 p.
- N° 89.– Bénédicte GASTINEAU et Elisabete de CARVALHO (coordonné par), *Démographie: nouveaux champs, nouvelles recherches*, 2000, 380 p.
- N° 88.– Gil BELLIS, Jean-Noël BIRABEN, Marie-Hélène CAZES et Marc de BRAEKELEER (modérateur et intervenants), *Génétiq ue et populations*. Séminaire de la valorisation de la recherche, 26 janvier 2000, 2000, 96 p.
- N° 87.– Jean-Marie FIRDION, Maryse MARPSAT et Gérard MAUGER (intervenants), *Étude des sans-domicile: le cas de Paris et de l'Île-de-France*. Séminaire de la valorisation de la recherche, 19 avril 2000, 2000, 90 p.
- N° 86.– François HÉLAN et Jean-Claude SEBAG (responsables modérateurs), *L'utilisation des sources administratives en démographie, sociologie et statistique sociale*. Séminaire de la valorisation de la recherche, 20 septembre 2000, 2000, 170 p.
- N° 85.– Michel BOZON et Thérèse LOCOH (sous la dir.), *Rapports de genre et questions de population. II. Genre, population et développement*, 2000, 200 p.
- N° 84.– Michel BOZON et Thérèse LOCOH (sous la dir.), *Rapports de genre et questions de population. I. Genre et population, France 2000*, 2000, 260 p.
- N° 83.– Stéphanie CONDON, Michel BOZON et Thérèse LOCOH, *Démographie, sexe et genre: bilan et perspectives*, 2000, 100 p.

- N° 82.– Olivia EKERT-JAFFE et Anne SOLAZ, *Unemployment and family formation in France*, 2000, 26 p.
- N° 81.– Jean-Marie FIRDION, *L'étude des jeunes sans domicile dans les pays occidentaux : état des lieux*, 1999, 28 p.
- N° 80.– *Age, génération et activité : vers un nouveau contrat social ? / Age, cohort and activity: A new "social contract"?*, Actes des 1<sup>ères</sup> rencontres Sauvy (s'adresser à Marie DIGOIX), 1999, 314 p.
- N° 79.– Maryse MARPSAT, *Les apports réciproques des méthodes quantitatives et qualitatives : le cas particulier des enquêtes sur les personnes sans domicile*, 1999, 24 p.
- N° 78.– *Les populations du monde, le monde des populations. La place de l'expert en sciences sociales dans le débat public*, Actes de la Table ronde pour l'inauguration de l'Ined, 1999, 54 p.
- N° 77.– Isabelle SÉGUY, Fabienne LE SAGER, *Enquête Louis Henry. Notice descriptive des données informatiques*, 1999, 156 p.
- N° 76.– I. SÉGUY, H. COLENÇON et C. MÉRIC, *Enquête Louis Henry. Notice descriptive de la partie nominative*, 1999, 120 p.
- N° 75.– Anne-Claude LE VOYER (s'adresser à H. LERIDON ), *Les processus menant au désir d'enfant en France*, 1999, 200 p.
- N° 74.– Jacques VALLIN et France MESLÉ, *Le rôle des vaccinations dans la baisse de la mortalité*, 1999, 20 p.
- N° 73.– Bernard ZARCA, *Comment passer d'un échantillon de ménages à un échantillon de fratries ? Les enquêtes «Réseaux familiaux» de 1976, «Proches et parents» de 1990 et le calcul d'un coefficient de pondération*, 1999, 20 p.
- N° 72.– Catherine BONVALET, *Famille-logement. Identité statistique ou enjeu politique?* 1998, 262 p.
- N° 71.– Denise ARBONVILLE, *Normalisation de l'habitat et accès au logement. Une étude statistique de l'évolution du parc "social de fait" de 1984 à 1992*, 1998, 36 p.
- N° 70.– *Famille, activité, vieillissement : générations et solidarités*. Bibliographie préparée par le Centre de Documentation de l'Ined, 1998, 44 p.
- N° 69.– XXIII<sup>e</sup> Congrès général de la population, Beijing, Chine, 11-17 octobre 1997:  
A) *Contribution des chercheurs de l'Ined au Congrès*, 1997, 178 p.  
B) *Participation of Ined Researchers in the Conference*, 1997, 180 p.
- N° 68.– France MESLÉ et Jacques VALLIN, *Évolution de la mortalité aux âges élevés en France depuis 1950*, 1998, 42 p.
- N° 67.– Isabelle SEGUY, *Enquête Jean-Noël Biraben «La population de la France de 1500 à 1700». Répertoire des sources numériques*, 1998, 36 p.
- N° 66.– Alain BLUM, *I. Statistique, démographie et politique. II. Deux études sur l'histoire de la statistique et de la statistique démographique en URSS (1920-1939)*, 1998, 92 p.
- N° 65.– Annie LABOURIE-RACAPÉ et Thérèse LOCOH, *Genre et démographie : nouvelles problématiques ou effet de mode ?* 1998, 27 p.
- N° 64.– C. BONVALET, A. GOTMAN et Y. GRAFMEYER (éds), et I. Bertaux-Viame, D. Maison et L. Ortalda, *Proches et parents : l'aménagement des territoires*, 1997.
- N° 63.– Corinne BENVENISTE et Benoît RIANDEY, *Les exclus du logement : connaître et agir*, 1997, 20 p.
- N° 62.– Sylvia T. WARGON, *La démographie au Canada, 1945-1995*, 1997, 40 p.
- N° 61.– Claude RENARD, *Enquête Louis Henry. Bibliographie de l'enquête*, 1997, 82 p.
- N° 60.– H. AGHA, J.C. CHASTELAND, Y. COURBAGE, M. LADIER-FOULADI, A.H. MEHRYAR, *Famille et fécondité à Shiraz (1996)*, 1997, 60 p.

- N° 59.– Catherine BONVALET, Dominique MAISON et Laurent ORTALDA, *Analyse textuelle des entretiens «Proches et Parents»*, 1997, 32 p.
- N° 58.– B. BACCAÏNI, M. BARBIERI, S. CONDON et M. DIGOIX (éds), *Questions de population. Actes du Colloque Jeunes Chercheurs:*  
 I. *Mesures démographiques dans des petites populations*, 1997, 50 p.  
 II. *Nuptialité – fécondité – reproduction*, 1997, 120 p.  
 III. *Histoire des populations*, 1997, 90 p.  
 IV. *Économie et emploi*, 1997, 50 p.  
 V. *Vieillesse – retraite*, 1997, 66 p.  
 VI. *Famille*, 1997, 128 p.  
 VII. *Santé – mortalité*, 1997, 136 p.  
 VIII. *Population et espace*, 1997, 120 p.  
 IX. *Migration – intégration*, 1997, 96 p.
- N° 57.– Isabelle SÉGUY et Corinne MÉRIC, *Enquête Louis Henry. Notice descriptive non nominative*, 1997, 106 p.
- N° 56.– Máire Ní BHROLCHÁIN and Laurent TOULEMON, *Exploratory analysis of demographic data using graphical methods*, 1996, 50 p.
- N° 55.– Laurent TOULEMON et Catherine de GUIBERT-LANTOINE, *Enquêtes sur la fécondité et la famille dans les pays de l'Europe (régions ECE des Nations unies). Résultats de l'enquête française*, 1996, 84 p.
- N° 54.– G. BALLAND, G. BELLIS, M. DE BRAEKELEER, F. DEPOID, M. LEFEBVRE, I. SEGUY, *Généalogies et reconstitutions de familles. Analyse des besoins*, 1996, 44 p.
- N° 53.– Jacques VALLIN et France MESLÉ, *Comment suivre l'évolution de la mortalité par cause malgré les discontinuités de la statistique ? Le cas de la France de 1925 à 1993*, 1996, 46p .
- N° 52.– Catherine BONVALET et Eva LELIÈVRE, *La notion d'entourage, un outil pour l'analyse de l'évolution des réseaux individuels*, 1996, 18 p.
- N° 51.– Alexandre AVDEEV, Alain BLUM et Serge ZAKHAROV, *La mortalité a-t-elle vraiment augmenté brutalement entre 1991 et 1995?*, 1996, 80 p.
- N° 50.– France MESLÉ, Vladimir SHKOLNIKOV, Véronique HERTRICH et Jacques VALLIN, *Tendances récentes de la mortalité par cause en Russie, 1965-1993*, 1995, 70 p.  
 Avec, en supplément, 1 volume d'Annexes de 384 p.
- N° 49.– Jacques VALLIN, *Espérance de vie : quelle quantité pour quelle qualité de vie ?*, 1995, 24 p.
- N° 48.– François HÉRAN, *Figures et légendes de la parenté:*  
 I. *Variations sur les figures élémentaires*, 1995, 114 p.  
 II. *La modélisation de l'écart d'âge et la relation groupe/individu*, 1995, 84 p.  
 III. *Trois études de cas sur l'écart d'âge: Touaregs, Alyawara, Warlpiri*, 1995, 102 p.  
 IV. *Le roulement des alliances*, 1995, 60 p.  
 V. *Petite géométrie fractale de la parenté*, 1995, 42 p.  
 VI. *Arbor juris. Logique des figures de parenté au Moyen Age*, 1996, 62 p.  
 VII. *De Granet à Lévi-Strauss*, 1996, 162 p.  
 VIII. *Les vies parallèles. Une analyse de la co-alliance chez les Etoro de Nouvelle-Guinée*, 1996, 80 p.  
 IX. *Ambrym ou l'énigme de la symétrie oblique : histoire d'une controverse*, 1996, 136 p.

- N° 47.– Olivia EKERT-JAFFÉ, Denise ARBONVILLE et Jérôme WITTEWER, *Ce que coûtent les jeunes de 18 à 25 ans*, 1995, 122 p.
- N° 46.– Laurent TOULEMON, *Régression logistique et régression sur les risques. Deux supports de cours*, 1995, 56 p.
- N° 45.– Graziella CASELLI, France MESLÉ et Jacques VALLIN, *Le triomphe de la médecine. Évolution de la mortalité en Europe depuis le début de siècle*, 1995, 60 p.
- N° 44.– Magali BARBIERI, Alain BLUM, Elena DOLGIKH, Amon ERGASHEV, *La transition de fécondité en Ouzbékistan*, 1994, 76 p.
- N° 43.– Marc De BRAEKELEER et Gil BELLIS, *Généalogies et reconstitutions de familles en génétique humaine*, 1994, 66 p.
- N° 42.– Serge ADAMETS, Alain BLUM et Serge ZAKHAROV, *Disparités et variabilités des catastrophes démographiques en URSS*, 1994, 100 p.
- N° 41.– Alexandre AVDEEV, Alain BLUM et Irina TROITSKAJA, *L'avortement et la contraception en Russie et dans l'ex-URSS : histoire et présent*, 1993, 74 p.
- N° 40.– Gilles PISON et Annabel DESGREES DU LOU, *Bandafassi (Sénégal) : niveaux et tendances démographiques 1971-1991*, 1993, 40 p.
- N° 39.– Michel Louis LÉVY, *La dynamique des populations humaines*, 1993, 20 p.
- N° 38.– Alain BLUM, *Systèmes démographiques soviétiques*, 1992, 14 + X p.
- N° 37.– Emmanuel LAGARDE, Gilles PISON, Bernard LE GUENNO, Catherine ENEL et Cheikh SECK, *Les facteurs de risque de l'infection à VIH2 dans une région rurale du Sénégal*, 1992, 72 p.
- N° 36.– Annabel DESGREES DU LOU et Gilles PISON, *Les obstacles à la vaccination universelle des enfants des pays en développement. Une étude de cas en zone rurale au Sénégal*, 1992, 26 p.
- N° 35.– France MESLÉ, Vladimir SHKOLNIKOV et Jacques VALLIN, *La mortalité par causes en URSS de 1970 à 1987 : reconstruction de séries statistiques cohérentes*, 1992, 36 p.
- N° 34.– France MESLÉ et Jacques VALLIN, *Évolution de la mortalité par cancer et par maladies cardio-vasculaires en Europe depuis 1950*, 1992, 48 p.
- N° 33.– Didier BLANCHET, *Vieillesse et perspectives des retraites : analyses démographiques*, 1991, 120 p.
- N° 32.– Noël BONNEUIL, *Démographie de la nuptialité au XIX<sup>e</sup> siècle*, 1990, 32 p.
- N° 31.– Jean-Paul SARDON, *L'évolution de la fécondité en France depuis un demi-siècle*, 1990, 102 p.
- N° 30.– Benoît RIANDEY, *Répertoire des enquêtes démographiques : bilan pour la France métropolitaine*, 1989, 24 p.
- N° 29.– Thérèse LOCOH, *Changement social et situations matrimoniales : les nouvelles formes d'union à Lomé*, 1989, 44 p.
- N° 28.– Catherine ENEL, Gilles PISON, et Monique LEFEBVRE, *Migrations et évolution de la nuptialité. L'exemple d'un village joola du sud du Sénégal, Mlomp*, 1989, 26 p. (Sénégal) depuis 50 ans, 1<sup>ère</sup> édition : 1989, 36 p. ; 2<sup>ème</sup> édition revue et augmentée : 1990, 48 p.
- N° 27.– Nicolas BROUARD, *L'extinction des noms de famille en France : une approche*, 1989, 22 p.
- N° 26.– Gilles PISON, Monique LEFEBVRE, Catherine ENEL et Jean-François TRAPE, *L'influence des changements sanitaires sur l'évolution de la mortalité : le cas de Mlomp*, 1989, 36 p.

- N° 25.– Alain BLUM et Philippe FARGUES, *Estimation de la mortalité maternelle dans les pays à données incomplètes. Une application à Bamako (1974-1985) et à d'autres pays en développement*, 1989, 36 p.
- N° 24.– Jacques VALLIN et Graziella CASELLI, *Mortalité et vieillissement de la population*, 1989, 30 p.
- N° 23.– Georges TAPINOS, Didier BLANCHET et Olivia EKERT-JAFFÉ, *Population et demande de changements démographiques, demande et structure de consommation*, 1989, 46 p.
- N° 22.– Benoît RIANDEY, *Un échantillon probabiliste de A à Z : l'exemple de l'enquête Peuplement et dépeuplement de Paris. INED (1986)*, 1989, 12 p.
- N° 21.– Noël BONNEUIL et Philippe FARGUES, *Prévoir les « caprices » de la mortalité. Chronique des causes de décès à Bamako de 1964 à 1985*, 1989, 44 p.
- N° 20.– France MESLÉ, *Morbidité et causes de décès chez les personnes âgées*, 1988, 18 p.
- N° 19.– Henri LERIDON, *Analyse des biographies matrimoniales dans l'enquête sur les situations familiales*, 1988, 64 p.
- N° 18.– Jacques VALLIN, *La mortalité en Europe de 1720 à 1914 : tendances à long terme et changements de structure par âge et par sexe*, 1988, 40 p.
- N° 17.– Jacques VALLIN, *Évolution sociale et baisse de la mortalité : conquête ou reconquête d'un avantage féminin ?*, 1988, 36 p.
- N° 16.– Gérard CALOT et Graziella CASELLI, *La mortalité en Chine d'après le recensement de 1982:*  
*I.– Analyse selon le sexe et l'âge au niveau national et provincial*, 1988, 72 p.  
*II.– Tables de mortalité par province*, 1988, 112 p.
- N° 15.– Peter AABY (s'adresser à J. VALLIN), *Le surpeuplement, un facteur déterminant de la mortalité par rougeole en Afrique*, 1987, 52 p.
- N° 14.– Jacques VALLIN, *Théorie(s) de la baisse de la mortalité et situation africaine*, 1987, 44 p.
- N° 13.– Kuakuvi GBENYON et Thérèse LOCOH, *Différences de mortalité selon le sexe, dans l'enfance en Afrique au Sud du Sahara*, 1987, 30 p.
- N° 12.– Philippe FARGUES, *Les saisons et la mortalité urbaine en Afrique. Les décès à Bamako de 1974 à 1985*, 1987, 38 p.
- N° 11.– Gilles PISON, *Les jumeaux en Afrique au Sud du Sahara : fréquence, statut social et mortalité*, 1987, 48 p.
- N° 10.– Philippe FARGUES, *La migration obéit-elle à la conjoncture pétrolière dans le Golfe ? L'exemple du Koweït*, 1987, 30 p.
- N° 9.– Didier BLANCHET, *Deux études sur les relations entre démographie et systèmes de retraite*, 1986, 26 p.
- N° 8.– Didier BLANCHET, *Équilibre malthusien et liaison entre croissances économique et démographique dans les pays en développement : un modèle*, 1986, 20 p.
- N° 7.– Jacques VALLIN, France MESLÉ et Alfred NIZARD, *Reclassement des rubriques de la 8ème révision de la Classification internationale des maladies selon l'étiologie et l'anatomie*, 1986, 56 p.
- N° 6.– Philippe FARGUES, *Un apport potentiel des formations sanitaires pour mesurer la mortalité dans l'enfance en Afrique*, 1986, 34 p.
- N° 5.– Jacques VALLIN et France MESLÉ, *Les causes de décès en France de 1925 à 1978*, 1986, 36 p.
- N° 4.– Graziella CASELLI, Jacques VALLIN, J. VAUPEL et A. YASHIN, *L'évolution de la structure par âge de la mortalité en Italie et en France depuis 1900*, 1986, 28 p.
- N° 3.– Paul PAILLAT, *Le vécu du vieillissement en 1979*, 1981, 114 p.

- N° 2.– Claude LÉVY, *Aspects socio-politiques et démographiques de la planification familiale en France, en Hongrie et en Roumanie*, 1977, 248 p.
- N° 1.– Georges TAPINOS, *Les méthodes d'analyse en démographie économique*, 1976, 288 p.